

Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Développement (MITTD)

Co-projet en finance par l'Union Européenne

PACOTRANS
Boleel Transport

vous souhaitez un bon *Magal*

18 SAFAR

Prudence sur la route !

www.transportsenegal.sn

le soleil

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 www.lesoleil.sn 51^{ÈME} ANNÉE N°15686 ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA

Retrouvez le cahier spécial Magal de Touba au centre du journal



ASSEMBLÉE NATIONALE

Les membres du Bureau élus

PAGES 2 À 4

► Le consensus entre opposition et majorité après des tiraillements. ► Le Président Amadou Diop exhorte ses collègues à «cultiver le dialogue permanent». ► Bagarre à l'Assemblée nationale : des citoyens entre dégoût et indifférence.



Feuilles d'hivernage



PILOTE-BARRE

L'histoire peu racontée d'un village gandiolais

PAGES 13 À 16



NOUVEL ALBUM «NAÏSSAN»

Les mélodies «intimistes» de Felwine Sarr

PAGE 19

free vous souhaite un bon Magal

Magalu jàmm ak Free

Téléchargez MY free | free.sn #DiFree

ASSEMBLÉE NATIONALE

Tous les membres du nouveau Bureau connus

24 heures après l'installation du nouveau Président de l'Assemblée nationale, les autres membres du Bureau ont été élus, hier, pour un mandat d'un an.

Après une suspension de séance de plus de deux tours d'horloge, suite à un débat houleux autour de questions de procédure et de l'ordonnement des noms des investis sur la liste, les députés ont finalement procédé, hier, à l'installation des membres du Bureau de l'Assemblée nationale avec 155 voix favorables, contre quatre abstentions.

À l'issue du scrutin, le poste de premier Vice-président est revenu à l'ancien ministre de la Santé et de l'Action sociale Abdoulaye Diouf Sarr. Il est suivi d'Aïssatou Sow Diawara, de Dr Malick Diop et de Yetta Sow, respectivement deuxième, troisième et quatrième Vice-présidents. Ces derniers appartiennent tous au groupe parlementaire « Benno Bokk Yaakaar » (Bby).

Modou Bara Gaye et Fatou Guèye, du groupe parlementaire « Yewwi Askan Wi » (Yaw), occupent respectivement les postes de cinquième et sixième

Vice-présidents. Quant à Mamadou Lamine Diallo, de « Wallu Sénégal », il est élu septième Vice-président alors que Gnima Goudiaby (Yaw) est portée au poste de huitième Vice-président.

Les six postes de Secrétaires élus sont revenus à Ndèye Lucie Cissé (Bby), Karim Sène (Bby), Astou Ndiaye (Bby), Babacar Mbaye (Yaw), Awa Diène (Yaw) et Abdoulaye Diop (« Wallu »). Daouda Dia (Bby) et Aïcha Touré (Yaw) sont élus respectivement premier et deuxième Questeur.

Les Vice-présidents, les Secrétaires et les Questeurs sont élus au scrutin de liste pour chaque fonction, selon les dispositions de l'article 14 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Chaque groupe peut présenter une liste par fonction. Tous ces scrutins sont secrets et ont lieu à la représentation proportionnelle selon la méthode du quotient électoral calculé sur la base du nombre



Après une journée agitée, la veille, les députés ont mis en place, hier, le premier bureau de la 14e législature.

des députés inscrits dans chaque groupe, avec répartition des restes suivant le système de la plus forte moyenne.

À l'exception du Président qui a un mandat de cinq ans, le Bureau de l'Assemblée nationale est renouvelé à la première

séance de la première session ordinaire. Ses membres sont rééligibles.

Salla GUËYE

Liste des membres du Bureau de l'Assemblée nationale

Président de l'Assemblée nationale : Amadou Mame Diop

Les huit Vice-présidents : Abdoulaye Diouf Sarr (Bby) 1er Vice-président ; Aïssatou Sow Diawara (Bby) 2ème Vice-président ; Dr Malick Diop (Bby) 3ème Vice-président ; Yetta Sow (Bby) 4ème Vice-président ; Modou Bara Gaye (Yaw) 5ème Vice-président ; Fatou Guèye (Yaw) 6ème Vice-président ; Mamadou Lamine Diallo (« Wallu

Sénégal ») 7ème Vice-président, Gnima Goudiaby (Yaw) 8ème Vice-président.

Les six Secrétaires élus : Ndèye Lucie Cissé (Bby) ; Karim Sène (Bby) ; Astou Ndiaye (Bby) ; Babacar Mbaye (Yaw) ; Awa Diène (Yaw) et Abdoulaye Diop (« Wallu »).

Les Questeurs : Daouda Dia (Bby), premier Questeur, et Aïcha Touré (Yaw), deuxième Questeur.

DISTRIBUTION DES POSTES DE VICE-PRÉSIDENTS

Consensus entre opposition et majorité après des tiraillements

Le président du groupe parlementaire de « Yewwi Askan Wi », Birame Soulèye Diop, n'était pas d'accord sur la répartition des postes de Vice-présidents de la 14e législature. Mais, après une concertation de plus de deux tours d'horloge avec Oumar Youm et Lamine Thiam, respectivement président des groupes parlementaires de la majorité présidentielle et de « Wallu », ils ont fini par trouver un consensus en appliquant l'article 14 alinéa 2 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Après l'élection et l'installation du Président de l'Assemblée nationale, Amadou Mame Diop, la veille, les travaux relatifs à l'élection des Vice-présidents, des Commissions, des Secrétaires élus et des Questeurs ont continué hier. Ils ont démarré avec un léger retard, contrairement au jour d'avant. Dès l'ouverture de la séance, le successeur de Moustapha Niasse au perchoir révèle les noms des Vice-présidents proposés. Aussitôt qu'il a terminé de les citer, le président du groupe parlementaire de « Yewwi Askan Wi », Birame Soulèye Diop, par ailleurs maire de la commune de Thiès Nord, fait un appel au Règlement pour marquer son désaccord avec la répartition des Vice-présidents. « Nous sommes d'accord sur le mode de calcul, mais nous contestons la façon dont les postes de Vice-présidents sont distribués. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas encore donné les noms de nos Vice-présidents », explique M. Diop. À son avis, le quatrième poste de Vice-président ne devrait pas revenir au groupe parlementaire de la majorité présidentielle, mais plutôt au leur.

Poursuivant, il rappelle que le troisième, le cinquième et le huitième poste de Vice-président devaient échoir aussi à leur groupe. Prenant la parole, Oumar Youm, président du groupe parlementaire de la majorité, a rappelé que les trois présidents des groupes parlementaires avaient, la veille, à la suite de la suspension de l'installation des députés de la 14e législature, échangé sur le sujet et ils avaient trouvé un consensus, lequel, en vertu de l'article 14 alinéa 2, consistait, selon lui, à laisser le groupe parlementaire de la majorité choisir ses Vice-présidents, ensuite Yaw et afin « Wallu ». « Nous étions d'accord sur l'application des textes », soutient M. Youm. Sa version est confirmée par Lamine Thiam, président du groupe parlementaire de « Wallu ». À l'en croire, les présidents des trois groupes parlementaires avaient trouvé un consensus sur le choix des Vice-présidents, mais leur collègue Birame Soulèye Diop n'avait pas encore donné les noms de leurs représentants. Il leur avait promis de le faire avant la reprise des travaux.

Considérant que l'Assemblée nationale est un lieu de concer-

tation et d'échanges contradictoires, M. Thiam a sollicité la suspension de la séance pour permettre aux trois présidents de se concerter afin de trouver un consensus sur la distribution des postes de Vice-président. Sa requête a été validée par le Président de l'Assemblée nationale qui a suspendu la séance pour une heure. À la reprise, le Président de l'Assemblée nationale rappelle les dispositions de l'article 14 du Règlement intérieur selon lesquelles « les postes de Vice-présidents et de Questeurs sont attribués dans l'ordre fixé à l'article 13 du Règlement en donnant la priorité au groupe ayant obtenu le plus de voix ».

La «procuration» d'Aminata Touré perturbe le vote

Le scrutin se déroulait dans le calme jusqu'au moment où est arrivé le tour d'Aminata Touré, absente de l'Hémicycle. Farba Ngom a voulu voter par procuration à sa place. Mais, les députés de l'opposition s'y sont opposés, soulignant que l'acte brandi par ce dernier n'était pas authentique, puisque ne portant pas de signature de la concernée. Guy Marius Sagna s'est encore emparé de l'urne. Le vote est ainsi perturbé pendant plus d'un quart d'heure avant le retour au calme. Ce, après que la procuration a été écartée par le Président de l'Assemblée nationale.

Aliou DIOUF

FIN DE L'INSTALLATION DES DÉPUTÉS

DE LA 14E LÉGISLATURE

Le Président Amadou Diop exhorte à «cultiver le dialogue permanent»...

L'installation des députés de la 14e législature, démarrée lundi dernier, a pris fin, hier, à la suite de la désignation des autres membres du Bureau. Dans son discours de clôture de la séance, le nouveau Président de l'Assemblée nationale, Dr Amadou Mame Diop, a salué l'esprit de dépassement et de concertation qui, selon lui, ont prévalu dans la journée d'hier. Ainsi, il a invité les députés à continuer à agir ainsi pour la réussite de leur mission. « Je vous exhorte à cultiver ce dialogue permanent et cette convivialité qui sont les seuls gages d'une réussite de cette mission

exaltante que le peuple a bien voulu nous confier », a déclaré le Président de l'Assemblée nationale, réitérant sa ferme volonté et son ambition d'y œuvrer. M. Diop a, en outre, rappelé qu'il reste, après l'installation du Bureau, la constitution des différentes Commissions. Il a demandé au président des groupes parlementaires ainsi qu'aux non-inscrits de remettre, avant la prochaine session plénière, prévue le 20 septembre 2022, les listes des membres pressentis pour faire partie des différentes Commissions en vue de leur ratification.

A. DIOUF

...et espère un niveau élevé du débat à l'hémicycle

Joint au téléphone, dès après son installation, lundi dernier, dans ses fonctions de président de l'Assemblée nationale, Dr Amadou Mame Diop a promis d'être « le président de tous les parlementaires ». « Conformément à la volonté du peuple qui nous a mandatés et qui attend beaucoup de nous autres députés, nous serons à son service exclusif ». Il compte d'ailleurs travailler avec tous les députés, « pour ensemble relever tous les énormes défis afin d'inaugurer un débat programmatique, qui élèverait le niveau de l'hémicycle et, partant, redorer le blason de l'Assemblée nationale ».

« Je rends grâce à Dieu et exprime ma très profonde gratitude

à mes parents et ma famille biologique. Au-delà, j'adresse mes remerciements infinis, du fond du cœur et très sincèrement, à ma famille politique de la coalition « Benno Bokk Yaakaar » avec, en premier, son chef, mon mentor le Président de la République, Macky Sall pour la confiance placée en moi », a-t-il déclaré. Il lui a ensuite réaffirmé « sa loyauté, sa fidélité et son soutien inconditionnel à l'accompagner pour la réalisation de ses ambitions nobles d'émergence et de développement dans la durée pour le Sénégal ». À cet effet, Dr Amadou Mame Diop s'est engagé à ne ménager aucun effort pour accompagner le Président Sall.

Mamadou Lamine DIÈYE

BAGARRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des citoyens entre dégoût et indifférence

La journée d'avant-hier reste encore vive dans la mémoire collective. L'Assemblée nationale s'est transformée en une « fosse des fauves » alors qu'il était question de former le Bureau du Parlement. Chez les citoyens, c'est la désolation si ce n'est pas l'indifférence.

Le lundi 12 septembre 2022 restera une date sombre dans l'histoire parlementaire du Sénégal. Ce qui s'est passé, lors de l'installation de la 14^{ème} législature, est un sujet qui peine à être vidé du fait de la violence notée et de la présence de gendarmes dans l'Hémicycle. La journée, qui devait permettre d'élire le Bureau de l'Assemblée nationale, s'est terminée en queue de poisson après de longues heures de bagarres verbales et parfois physiques. Au grand désarroi de ceux qui les ont élus.

Les faits les plus marquants, selon certains citoyens, restent la tentative de confiscation de l'urne et le microphone arraché du pupitre principal. Au quartier Toll Dias de Keur Mbaye Fall, l'atelier d'un menuisier du nom de Aly Dièye est le lieu des débats de tous ordres. La radio, volume

à fond, passe encore les informations en wolof relatives à l'élection des Vice-présidents de l'Assemblée nationale. Sur cette bande sonore radiophonique se greffe une discussion durant laquelle les citoyens sur place se sont accordés sur le caractère « inacceptable » de ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale le lundi dernier. « Rien ne peut justifier tant de violence. Honnêtement, je ne sais pas qui a tort ou qui a raison, mais je pense que, quoi qu'il en soit, il y avait un moyen de ne pas en arriver à vouloir confisquer l'urne », déplore Kader Diakhaté assis sous l'ombre de l'atelier.

Papier abrasif en main, le menuisier Aly est du même avis que son visiteur du jour. À son avis, les nouveaux députés ont manqué de respect au peuple, d'autant plus qu'ils sont prompts à prôner le civisme



Beaucoup de Sénégalais ont dénoncé le spectacle offert par les députés, lundi dernier, à l'Assemblée nationale.

dans leurs discours. Pour lui, si les faits s'étaient déroulés dans la rue, cela aurait été moins grave. Mais, le fait que l'Assemblée nationale ait été le théâtre de ces scènes rend la situation beaucoup plus désolante. « C'est inadmissible que des députés se donnent en spectacle à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas la première fois que cela se produit. Cependant, c'est exagéré de confisquer une urne et d'arracher un micro. J'ai vu également à la télévision que d'autres matériels

ont été détruits. Cette histoire est allée trop loin à mon avis », regrette-t-il tout en ponçant une planche de bois.

Par contre, parallèlement à Kader et Aly, le jeune Babacar Pène marque son indifférence par rapport à la situation. Tout droit sorti d'une gargote à quelques jets de pierres de l'atelier de menuiserie, il sirote sa tasse de café sous un soleil de plomb. Interrogé sur la situation, il a montré son indifférence. Même s'il est informé de ce qui s'est passé au sein de l'Hémicy-

cle, M. Pène déclare tout de même que les politiciens ne méritent point son attention. « Il paraît qu'il y a eu des bagarres à l'Assemblée nationale et j'ai également vu des vidéos circuler sur Internet. Personnellement, je ne m'intéresse pas trop à la politique. Je ne prête pas vraiment attention à ce qu'ils font ou à ce qu'ils disent parce que je me dis qu'ils ne sont là que pour leurs propres intérêts », confie le jeune couturier sur un ton taquin, mais convaincu.

Assane FALL

ABABACAR FALL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GRADEC

«Il faut une refondation de nos institutions»

Au lendemain des événements de l'Assemblée nationale, le Secrétaire général du Groupe de recherche et d'appui-conseil pour la démocratie participative et la bonne gouvernance (Gradec), une organisation de la société civile, a insisté, hier, dans un entretien téléphonique, sur l'impératif de refonder les institutions.

Pour Ababacar Fall, si des mesures ne sont pas prises dans ce sens, des situations catastrophiques peuvent se produire en perspective de la présidentielle de 2024. « J'étais gagné par un sentiment de déception quand j'ai eu écho des scènes de violence à l'Hémicycle. C'est inadmissible, pour une démocratie qui exige des règles du jeu très claires, qu'on en arrive à avoir ce genre de difficultés. Cela prouve que notre démocratie est malade de ses institutions et de ses hommes et que nous devons impérativement refonder nos textes pour qu'ils ne souffrent d'aucune ambiguïté », explique-t-il.

Selon Ababacar Fall, chaque camp politique a mis en avant des arguments basés sur des dispositions réglementaires. « Cela a créé ce désordre. Cette situation n'honore pas notre institution, encore moins notre pays. Nous avons une Assemblée nationale où les forces sont équilibrées. L'enjeu de cette bataille de positionnement est lié à la présidentielle de 2024 », dit-il. Si des confrontations sont souvent notées au sein des institutions parlementaires dans le monde, le Secrétaire général du Gradec pense qu'il n'est pas



judicieux de dupliquer ce modèle. « Il est vrai qu'ailleurs des députés se battent, mais ce ne sont pas des comportements à imiter. Le Sénégal est bâti sur un socle fondé sur des valeurs sociétales, telles que la tolérance, les échanges de civilité... Notre société est en train de connaître une déliquescence. Si on ne corrige pas cela, la situation risque de s'empirer », ajoute M. Fall.

Pour éviter les diverses interprétations des textes, il urge, selon lui, de réexaminer la Constitution, le Code électoral et le Règlement intérieur de l'Assemblée. « Il faut lever toutes les ambiguïtés et incohérences pour refonder nos institutions. Nous devons faire en sorte que les textes soient clairs et que tous les problèmes puissent être réglés par le dialogue. Si on continue sur cette lancée, le Sénégal risque de ne plus être cette vitrine de la démocratie en Afrique », lance Ababacar Fall.

Matel BOCOU

NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dr Amadou Mame Diop, un enfant de Saint-Louis couronné à Richard-Toll

Le nouveau Président de l'Assemblée nationale du Sénégal pour la période 2022-2027 s'appelle Dr Amadou Mame Diop. Le maire de Richard Toll est aussi un enfant de Saint-Louis originaire du quartier Diawling Balacoss.

Le perchoir de l'Assemblée nationale du Sénégal a un nouveau titulaire. L'honorable député Amadou Mame Diop a été élu, lundir, par ses collègues députés de la XIV^{ème} législature. À 57 ans, le successeur du Président Moustapha Niasse devient ainsi le 12^e Sénégalais à occuper ce portefeuille prestigieux. Né le 18 juillet 1965 au quartier « Diawling Balacoss », dans le populaire faubourg de Sor, ce « Doomu Ndar », authentique Saint-Louisien, a été abreuvé, dès sa tendre enfance, aux sources religieuses islamiques et humaines au « daara » (école coranique) de son grand-père paternel, Amadou Diop. Il a fait ses humanités à l'école élémentaire « Sor Garçon » rebaptisée « École Fara Mbodj ».

Pur produit de l'Apr, inconditionnel du Président Macky Sall

Son parcours professionnel (pharmacien d'officine de profession et propriétaire de la pharmacie Escalé sise à Richard Toll) et politique (patron départemental de la mouvance présidentielle à Dagana depuis 2012), consacre le mérite de ce haut cadre. Réputé courtois, travailleur infatigable et rigou-



reux au service de ses mandants de Richard Toll, de sa formation politique, l'Alliance pour la république (Apr), et de l'État du Sénégal, le député-maire de Richard Toll occupait, depuis le 7 avril 2021, le poste de Directeur général de la Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (Sapco-Sénégal). D'un commerce facile, toujours souriant et pondéré, Dr Diop, un inconditionnel du Président Macky Sall, a fait ses débuts politiques, en 2008, à la création de l'Apr. Membre fondateur du parti présidentiel, il est élu député sur la liste départementale de la coalition « Benno Bokk Yaakaar » de Dagana. À la faveur des élections locales de juin 2014, il est porté à la tête de la mairie de Richard Toll. Il est réélu député à l'Assemblée nationale, en juillet 2017, pour un second mandat, puis en 2022 pour un troisième mandat.

Grâce à son entregent et suivant la ligne et les directives arrêtées par le Président de Macky Sall, Dr Amadou Mame Diop a jusqu'ici su maintenir le cap victorieux en le consolidant dans tout le Walo.

Tête de liste de la coalition présidentielle dans le département de Dagana en 2012, 2017 et 2022, il a battu à plate couture, à trois reprises, toute l'opposition réunie et raflé les sièges en compétition pour la députation dans les 11 collectivités territoriales du département.

En portant son choix sur l'honorable Dr Amadou Mame Diop, le Président Macky Sall sait qu'il peut compter sur ce manager doublé de fin politique afin de donner un nouveau souffle à l'Hémicycle, mais aussi donner corps à son offre politique déclinée dans son programme « Ligueyal Euleuk » qui lui a valu la confiance renouvelée des Sénégalais.

Mamadou Lamine DIÈYE

giz

AVIS D'APPEL D'OFFRE PUBLIC

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH,
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5, D - 65760 Eschborn,

GIZ-BUREAU REGIONAL DE LA GIZ envisage de lancer un appel d'offres public pour la sélection d'un Cabinet pour : « **L'Evaluation de la Formation Continue des Agents de l'Etat** ».

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les Cabinets répondant aux qualifications requises.

Compte tenu du Covid-19, les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres sur demande et par voie électronique à l'adresse : **sn_quotation@giz.de** à partir du **13 septembre 2022**.

Les offres devront être remises à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus au plus tard le **04/10/2022 à 23H59**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Pour toutes questions, veuillez-vous adresser au Bureau de la GIZ par voie électronique à l'adresse électronique suivante : **sn_quotation@giz.de**

LE BUREAU REGIONAL DE LA GIZ A DAKAR

PubliSoci 14 SEPT. 2022 - BN

Section 0. Demande de renseignements de prix à compétition (DRP CO)

Centre National de la Fonction Publique Locale et de la Formation (CNFPLF)

Objet : Acquisition de matériels de transport

Réf : F - 005- CNFPLF



Le centre national de la fonction Publique locale et de la formation (CNFPLF) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter séparément en lots le marché : *Acquisition de matériels de transport*

lot1 : fourniture véhicule 4x4

lot2 : fourniture véhicule 4 x4 double cabine L200 Pick up.

Ces fournitures sont à livrer dans un délais de quarante cinq (45) jours .

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du *centre national de la Fonction publique locale et de la formation (CNFPLF)* au bureau du coordonnateur de la cellule de passation des marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de **de 09 heures à 17 heures, tous les jours ouvrables** .

Les exigences en matière de qualification sont :

- **Capacité financière** : Une attestation de non faillite
- **Pièces administratives** : Lettre de soumission, charte de transparence et d'éthique en matière de marchés publics, quitus fiscal, un NINEA ;
- **Expérience** : Un marché similaire exécuté durant les trois dernières années avec une attestation de service fait.

NB : Les pièces ci-dessus énumérées doivent être des originaux ou des copies légalisées.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: *centre national de la fonction publique locale et de la formation (CNFPLF) Sacré Cœur VDN Pyrotechnique Dakar Sénégal* (tel : 77 349 896 56) au plus tard le **29 septembre 2022 à 16 heures 00 minutes**.

Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après à **16 heures 05 minutes, heure de Dakar**.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) de jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

AMADOU MAME DIOP À LA TÊTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Apr salue un choix fondé sur «une légitimité politique et historique incontestable»

L'Alliance pour la République (Apr) a salué l'élection du président de l'Assemblée nationale, Dr Amadou Mame Diop. «L'élection de ce membre fondateur de notre parti procède, sans nul doute, d'un choix pertinent, fondé d'une part sur une légitimité politique et historique incontestable, député et maire réélu chaque fois et d'une expérience et compétence professionnelle avérées», a déclaré Seydou Guèye, à travers un communiqué rendu public, ce mardi. Le savoir-faire de Dr Diop, son parcours à l'Assemblée nationale, son profil, sa qualité de fédérateur, d'homme de dialogue, de consensus et «sa grande capacité d'écoute» fondent «à penser, avec certitude, qu'il conduira, avec brio, les destinées de l'institution parlementaire».

Seydou Guèye a, par ailleurs, indiqué que l'élection du président de l'Assemblée nationale «confirme, avec éclat», que même si l'opposition «parlemen-

taire avait voté, elle aurait perdu». «Ayant compris que sa défaite était inéluctable, elle s'est embourbée dans un comportement antipatriotique et antirépublicain», regrette le porte-parole de l'Apr.

À ce titre, la formation politique du Président Macky Sall condamne, «avec la plus grande fermeté», l'attitude de certains acteurs de l'opposition parlementaire marquée, selon elle, par la violence physique et verbale dans «une Institution de la République».

Le porte-parole de l'Apr ajoute que les questions faussement préjudicielles posées par l'opposition avant le vote «témoignent de dérives qui peuvent déboucher sur de graves dangers voire une crise institutionnelle pour notre République et notre démocratie, dès lors qu'elles avaient pour objectif manifeste de bloquer l'institution en empêchant son fonctionnement».

Salla GUEYE

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU HCCT

Le Conseil constitutionnel confirme la razzia de «Benno»

Le Conseil constitutionnel, par sa décision numéro 21/E/2022, a publié, hier, les résultats définitifs des élections des membres du Haut conseil des collectivités territoriales (Hcct) du 4 septembre dernier. Il y a eu 19 884 votants pour 29 444 électeurs inscrits, 114 bulletins nuls, 482 bulletins blancs, soit 19 288 suffrages valablement exprimés. Le taux de participation est de 67,53%. Ces résultats confirment la victoire de la coalition « Benno Bokk Yaakaar » (Bby) dans 44 départements du pays sur 46. Le parti Dental Sénégal/Actions patriotiques a gagné le scrutin à Médina Yoro Foulah ; ce qui lui donne droit à un siège au Hcct, tout comme la coalition « Bokk Gis Gis Ligeey » qui a rem-

porté le département de Goudiry. Les 78 autres sièges reviennent à la coalition de la majorité. Les 70 conseillers restants seront nommés par le Président de la République.

Dans la décision, le Conseil précise qu'il a reçu, le 7 septembre 2022, par lettre du Président de la Commission nationale de recensement des votes, le procès-verbal de proclamation des résultats provisoires du scrutin pour l'élection des hauts conseillers des collectivités territoriales du 4 septembre et les documents annexés, conformément aux dispositions de l'article L0.227 du Code électoral. Le Conseil informe aussi qu'il n'y a aucune contestation relative à la régularité des opérations électorales.

Oumar KANDÉ

Kenya : investi Président, William Ruto appelle à l'unité du pays

AFP - William Ruto a promis mardi de « travailler avec tous les Kényans », lors de son investiture en tant que président, au terme d'une élection serrée et controversée, mais pacifique qui a « démontré la maturité » de la démocratie dans ce pays d'Afrique de l'Est. Une main posée sur la Constitution, l'autre tenant une bible, le nouveau chef de l'État a prêté serment au stade Kasarani de Nairobi, devant 60.000 personnes, dont une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement (Éthiopie, Ouganda, Somalie, Tanzanie, Rdc, Rwanda, Congo...). « Je travaillerai avec tous les Kényans, peu importe pour qui ils ont voté », a-t-il déclaré dans son premier discours en tant que président. « Dans ce processus, nous avons démontré la maturité de notre démocratie, la robustesse de nos institutions et la résilience du peuple kényan », a estimé William Ruto. La Cour suprême a confirmé, le 5 septembre, près d'un mois après le scrutin du 9 août, la victoire de Ruto avec environ 233.000 voix d'avance (sur 14 millions de votes) sur Raila Odinga, figure historique de la politique kényane qui a crié à la fraude. Les juges ont rejeté à l'unanimité les accusations d'Odinga, soutenu pour sa cinquième tentative (à 77 ans) à la présidence par le chef de l'État sortant Uhuru Kenyatta qui, après deux mandats, n'avait pas le droit de se représenter. Odinga, qui a dit « respecter » ce jugement même s'il le « désapprouve », n'a pas assisté à la cérémonie.

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA PETITE ENFANCE

Un nouveau partenariat pour booster les acquis

La Directrice de l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp), Maïmouna Cissokho Khouma, et le Directeur pays de l'Ong Child fund, Jackson Acha Atam, ont procédé, hier mardi, à Dakar, à la signature d'un protocole d'accord. Les deux parties s'engagent, sur une durée de cinq ans, à mutualiser leurs efforts pour améliorer la prise en charge de la petite enfance au Sénégal.

L'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp) et l'Ong Child fund ont décidé de mutualiser leurs efforts pour améliorer les acquis dans le sous-secteur de la petite enfance au Sénégal. Les responsables des deux structures ont signé, hier, à Dakar, un protocole d'accord pour traduire en réalité leur engagement en faveur du développement intégré de la petite enfance. Comme l'a souligné Maïmouna Cissokho Khouma, Directrice générale de l'Anpectp, lors de la cérémonie, ce geste va contribuer à améliorer l'offre de

service dans le sous-secteur. Elle a profité de l'occasion pour souligner les défis concernant le taux brut de préscolarisation au Sénégal. Celui-ci est, aujourd'hui, estimé à 17,6 % malgré tous les efforts consentis. « À ce jour, l'Agence gère 1.852 Structures de développement intégré de la petite enfance (Sdipe) qui enrôlent un total de 140.947 enfants, dont 73.923 filles », a rappelé Mme Khouma. Elle estime qu'il faut encore renforcer les initiatives pour améliorer ces statistiques. « C'est le lieu, pour moi, de saluer l'importance de la contribution

des Organisations non gouvernementales, telles que Child fund, pour accompagner cette dynamique des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement intégré de la petite enfance », a indiqué la Directrice générale de l'Anpectp. Selon elle, le partenariat signé avec Child fund s'inscrit dans cette dynamique. « L'État a l'ambition de faire passer le taux brut de préscolarisation de 64,6 % à l'horizon 2030 », a souligné la Directrice de l'Anpectp.

Le Directeur pays de l'Ong Child fund, Jackson Acha Atam, a réitéré la volonté et l'engagement de la structure à accompagner l'Anpectp dans sa politique de développement de la petite enfance. « Ce protocole que nous signons est en parfaite adéquation avec notre plan stratégique.



Maïmouna Cissokho Khouma et Jackson Acha Atam veulent améliorer les acquis dans la prise en charge des tout-petits.

Nous allons accompagner l'Anpectp dans plusieurs axes stratégiques, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'enregistrement à l'état civil, le ren-

forcement de l'accès, la gouvernance, la formation ainsi que la qualité », a déclaré le Directeur de Child fund.

Pape Coly NGOME

FORMATION PROFESSIONNELLE

La nouvelle lettre de politique sectorielle validée

Le ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion a procédé, hier, à Diamniadio, à la validation de sa nouvelle lettre de politique sectorielle. C'était lors d'un atelier présidé par le secrétaire général du ministère.

RUFISQUE - La lettre de politique sectorielle du ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion a été validée, hier, à Diamniadio. L'ancien document de référence couvrait la période 2021. La nouvelle lettre de politique sectorielle tient compte des changements inter-

venus conformément à la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (Pse). « Il fallait procéder à la révision, la réactualiser d'autant plus que le secteur a connu beaucoup de mutations entre temps », a déclaré Mouhamadou Moustapha Thioune, le secrétaire général du ministère. « L'artisanat qui était rattaché au mi-

nistère de la Formation professionnelle est devenu un ministère à part entière, l'emploi est rattaché désormais à la formation professionnelle, une nouvelle direction de l'insertion professionnelle a été créée. Toutes mutations qui ont rendu nécessaire de revisiter la lettre de politique sectorielle et de l'adapter à la réalité institutionnelle », a-t-il indiqué. Selon M. Thioune, la nouvelle lettre de politique sectorielle prend en charge les objectifs assignés au programme

d'urgence pour l'emploi des jeunes décliné à travers le programme « Kheyi Ndaw Gni » doté de 450 milliards de FCfa sur une durée de trois ans.

Le secrétaire général du ministère a également rappelé que cette nouvelle feuille de route intervient dans un contexte de renforcement des capacités et d'augmentation des structures de formation. Celui-ci est aussi marqué par la décision du Président de la République de construire 46 centres de forma-

tion de dernière génération sur le territoire national. Des pôles d'emploi et entrepreneuriat des jeunes et des femmes sont aussi créés dans chaque département, a rappelé Mouhamadou Moustapha Thioune. Il n'a pas manqué de saluer la démarche inclusive qui a prévalu à l'élaboration de cette nouvelle lettre de politique sectorielle dans le secteur de la formation professionnelle.

Daouda GUEYE
(Correspondant)

RENFORCEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ GRÂCE AU PROGRAMME DE RECRUTEMENT DE 350 STAGIAIRES

Vous êtes une petite, moyenne ou grande entreprise ?

Vous aimeriez embaucher des stagiaires pour renforcer votre productivité et offrir des opportunités à des jeunes, mais il vous manque le budget ?

Obtenez un appui en participant au programme de recrutement de 350 stagiaires, mis en place par les programmes Migration pour le Développement et Réussir au Sénégal de la coopération allemande en collaboration avec l'ANPEJ.

Pour plus d'informations, contactez-nous avant

le 18 septembre 2022 à l'adresse : senegal-allemand@giz.de



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA JEUNESSE

PROGRAMME NATIONAL DES DOMAINES AGRICOLES COMMUNAUTAIRES
(PRODAC)

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE AU SENEGAL
(PDEAS)

RELANCE

Avis d'appel d'offres international/Pays Membres

RECTIFICATIF

N° T_PDEAS/PRODAC_157

Financement : BIsD / Gouvernement du Sénégal

Objet : Travaux de réalisation du Domaine Agricole Communautaire (DAC) de Fafacourou dans la région de Kolda : **Travaux de terrassements et d'aménagements**

1. Le Gouvernement de la république du Sénégal a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID), sous forme de Prêt, pour financer un **Projet de réalisation du Domaine Agricole Communautaire de Fafacourou dans la région de Kolda**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché des **travaux de terrassements et d'aménagements de l'espace du DAC dans le cadre du projet suscité ;**

2. Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC) sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des **travaux de terrassements et d'aménagements de l'espace du DAC**

Les travaux en lot unique sont répartis comme suit :

- Pistes d'accès et voies de circulation internes au DAC
- Aménagement d'espaces verts :
- Clôture et Balisage de sécurité
- Travaux de station météorologique
- Travaux de réalisation de 6 forages y/c essais de débit et Analyse des eaux
- Fourniture et pose d'équipements et accessoires hydrauliques des forages
- Réalisation des infrastructures hydrauliques (Diverses conduites, réseaux d'irrigation, réservoirs, AEP et alimentation des unités d'élevage et d'aquaculture, bassins et étangs piscicoles),
- Réalisation de chambres froides
- Réalisation des serres agricoles équipées

Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois y compris la saison des pluies ;**

3. La procédure d'appel d'offres sera conduite par Appel d'offres international/Pays Membres (AOI/PM) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BID, Septembre 2018, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BID portant sur les conflits d'intérêt.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles, peuvent obtenir des informations auprès du **Service de la Passation de sMarchés du Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC)** Adresse : **Sacré Cœur Pyrotechnie (Cité Keur Gorgui) Villa n°40, Dakar, prodac@prodac.sn / pmndour.sn@gmail.com / cissko13@yahoo.fr, Sénégal, Numéro de téléphone : +221 33 825 92 47, Numéro de télécopie : +221 33 825 92 47 et prendre connaissance des documents d'Appel d'of-**

fres à l'adresse ci-dessus tous les jours ouvrables de 08h 00mn à 13h30 et de 15h00mn à 17h 00mn.

Les exigences en matière de qualifications sont : (i) : avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années à compter du 1er janvier 2016 pour un montant minimal de **Trois milliards deux cent soixante-quinze millions (3 275 000 000) F CFA** avec réception provisoire, (ii) : avoir une capacité financière d'**Un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) CFA** délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère de Finances et du Budget et BIsD, (iii) : avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant de **Six milliards sept cent-cinquante millions (6 750 000 000) F CFA**, au cours de cinq (05) dernières années (2020-2019-2018-2017 et 2016) ; (iv) : disposer d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en se rendant à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA, Bureau de la comptabilité du PDEAS (2ième étage appartement gauche)**. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré au PRODAC sur présentation du reçu d'achat. Une version DAO sera disponible pour, éventuellement, être consultée sur place pour ceux qui le désirent.

6. Les offres devront être remises au siège du PRODAC Adresse : **Sacré Cœur Pyrotechnie (Cité Keur Gorgui) Villa n°40, Dakar, E-mail : prodac@prodac.sn / pmndour.sn@gmail.com / cissko13@yahoo.fr, Sénégal, Numéro de téléphone : +221 33 825 92 47, Numéro de télécopie : +221 33 825 92 47 au plus tard le vendredi 28 octobre 2022 à 10 heures 30 mn.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion du PRODAC le même jour à **10 h 30 mn.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une (1) garantie de l'offre pour un montant de **Quatre-vingt-deux millions (82 000 000) F CFA** ou de sa contrevalet dans une monnaie librement convertible. La durée de la garantie est de **28 jours après l'expiration de la durée de validité des offres soit 148 jours.** La Garantie doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des finances et du budget et la BIsD.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Siège du PRODAC l'adresse suivante : Sacré Cœur Pyrotechnie (Cité Keur Gorgui) Villa n°40, Dakar, E-mail : prodac@prodac.sn / pmndour.sn@gmail.com / cissko13@yahoo.fr, Sénégal, Numéro de téléphone : +221 33 825 92 47, Numéro de télécopie : +221 33 825 92 47.**

Dakar, le 08/09/2022
Le Coordonnateur
Papa Malick NDOUR

ENCLAVEMENT, PISTES IMPRATICABLES DURANT L'HIVERNAGE ET DÉFICIT D'AMBULANCE

Le calvaire des évacuations sanitaires dans le Dandé Mayo

Les populations de Dandé mayo rencontrent beaucoup de difficultés et de contraintes pour évacuer leurs malades vers les hôpitaux se situant sur la route nationale 2, à cause d'un manque d'ambulance et de routes praticables.

Les évacuations sanitaires restent un véritable casse-tête dans la zone de Dandé Mayo (localités en bordure du fleuve Sénégal). Et, les contraintes liées à l'évacuation des malades hantent le quotidien des populations, surtout pendant l'hivernage. Souadou Thiam, résidant à Diorbivol, village de la commune de Oréfondé, situé dans le Dandé mayo, peint le tableau sombre de la situation sanitaire des populations, durant l'hivernage. « Plusieurs personnes ont perdu leur vie parce que notre poste de santé ne dispose pas d'une ambulance pour évacuer les cas d'urgence. Et, l'année dernière, une triste histoire a secoué notre village. En effet, une femme enceinte est décédée au cours de son évacuation à l'hôpital Abdoul Cissé Kane des Agnams », révèle-t-elle. Elle explique que l'impraticabilité de la piste latéritique est aussi un facteur non négligeable, car on perd beaucoup de temps avant de rallier la route nationale 2. Poursuivant son récit, cette mère de famille souligne que cet évènement malheureux s'est produit durant l'absence de l'infirmier-chef de poste (Icp) du village. Abdoulaye Soumaré, un jeune engagé pour

le développement de Diorbivol, apporte, lui aussi, son point de vue sur la gestion des évacuations dans sa localité. Pour lui, les populations vivent dans des conditions de vie très pénibles, car il est très difficile d'évacuer leurs malades parce que la structure sanitaire du village n'a pas d'ambulances à sa disposition. « On fait souvent appel à l'ambulance du poste de Ndiaffane Sorokoum ou celle de Oréfondé pour évacuer nos malades », renseigne-t-il. La situation devient pire, dit-il, en saison des pluies. En effet, pendant l'hivernage, une partie de Diorbivol est coupée en deux à cause du bras du fleuve qui se remplit d'eau. C'est pourquoi évacuer un malade durant cette saison est un parcours du combattant. Amadou Dia, conseiller départemental, abonde, lui aussi, dans le même sens. Pour résoudre la question des évacuations de la zone de Dandé mayo, suggère-t-il, il faut impérativement réhabiliter la route principale de la zone mais également doter les différents postes de santé d'ambulances.

Assis confortablement dans le fauteuil de son bureau, Amadou Thiam, infirmier-chef de poste



Avec la saison des pluies, le Dandé Mayo, déjà enclavé, est davantage coupé du reste du monde. D'où les difficiles évacuations sanitaires.

de Diorbivol Pêcheur, sans langue de bois, revient sur la question des évacuations. « Il y a beaucoup de problèmes liés à l'évacuation des malades. Premièrement, le poste ne dispose pas d'ambulances fonctionnelles. En réalité, depuis 2 ans, l'ambulance est en panne. C'est pourquoi nous peinons à évacuer nos cas urgents. Surtout en cette période d'hivernage où il faut d'abord traverser le bras du fleuve avant de pouvoir accéder à la piste qui mène à la route nationale 2. Dans ces conditions, le malade peut perdre la vie à tout moment », a analysé l'infirmier chef de poste. Des urgences se présentent parfois tard dans la nuit, ajoute-t-il. Sans une ambulance, les chances de survie du patient sont quasi faibles, selon M. Thiam. Outre la question de l'évacuation, le poste de

santé souffre d'un manque d'équipement médical et d'un approvisionnement en médicament, informe-t-il.

La problématique des évacuations sanitaires empire pendant l'hivernage.

Pour sa part, le représentant du chef de village de Diorbivol, Amadou Yéro Dia, décrit avec exactitude le calvaire des habitants de Diorbivol Pêcheurs. « Nous n'avons pas d'ambulance pour évacuer les urgences à temps mais aussi la route est cahoteuse. », dénonce ce sexagénaire. Il est revenu aussi sur la construction du pont de Diorbivol Pêcheur qui est une nécessité pour répondre aux besoins des populations, notamment les évacuations sanitaires.

Au poste de santé de Ndiaffane Sorokoum (village de la commune des Agnams), la ques-

tion des évacuations sanitaires est un souci majeur. Mamadou Aw, infirmier-chef de poste, est très préoccupé par cette situation. « C'est véritablement en période d'hivernage que le problème des évacuations se pose ici au poste de santé de Ndiaffane Sorokoum. En effet, les contraintes et les difficultés surviennent en saison des pluies à cause de l'enclavement de la zone », a-t-il fait savoir. « Pendant l'hivernage, nous n'avons qu'une seule ambulance pour répondre aux besoins d'évacuations sanitaires de la contrée. Et, c'est l'ambulance du poste de santé de Ndiaffane Sorokoum, disposant d'un crabotage, qui dessert tous les postes de santé du district sanitaire de Thilogne », soutient Mamadou Aw. En réalité, seules les ambulances de marque lands cruiser peuvent rouler durant l'hivernage, parce que dotées d'un système de crabotage. D'après lui, pour répondre à la question des évacuations sanitaires, il faut nécessairement mettre à la disposition des structures sanitaires des ambulances adaptées à la réalité de la zone comme des land cruiser qui sont plus résistants mais il faut également réhabiliter la route de Dandé mayo pour faciliter la prise en charge des évacuations des malades.

Falel PAM (Correspondant)

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

Un nouveau laboratoire mobile pour les prélèvements

La direction de l'Environnement et des établissements classés du ministère de l'Environnement et du Développement durable a reçu, de l'Agence française de développement (Afd), mardi 13 septembre, un don constitué d'un laboratoire mobile pour le contrôle des rejets des eaux usées industrielles et des milieux récepteurs.

« Avec cet outil de souveraineté, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre dans la gestion de l'Environnement au Sénégal, conformément au Pse et à la constitution, relativement au droit à un environnement sain », a déclaré Abdoul Karim Sall, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, en marge de la cérémonie de réception du camion-laboratoire offert par la coopération française.

Fourni par Fermon-Labo, pour une valeur de 115.854.034 de FCfa, ce matériel de « dernière génération » vient en appoint au projet de dépollution de la baie de Hann. Il est constitué d'un laboratoire mobile aménagé avec des équipements (photomètre, débitmètre bulle à bulle), d'un ordinateur, des équipements de protection individuels, d'un compresseur... « Je mets au défi l'équipe Urgence-Environnement de nous donner des données scientifiques précises et variées sur la mort en masse

des pélagiques du marigot de Mbao et la bizarre dermatose qui a frappé, dernièrement, les pêcheurs de Thiaroye, l'émissaire de Khondio, les pollutions des sites d'orpillage avec le cyanure et les métaux lourds... », a ajouté le Ministre Abdoul Karim Sall.

« Ce projet est d'autant plus important qu'il constitue une réponse à la polarisation des industries causant des pollutions industrielles qui perturbent les systèmes écologique, environnemental, économique et aussi sanitaire », a déclaré Mihoub Mezouaghi, Directeur de L'Afd Sénégal. Poursuivant, le Directeur de l'Afd est revenu sur le principe de pollueur-payeur que cet outil va aider à contrôler et à réguler les rejets que les industries ont le devoir de traiter avant de les libérer dans l'environnement, à travers le renforcement de capacités du personnel du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Djibril NDIAYE



CETUD

République du Sénégal

CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DE DAKAR

Etablissement public à caractère professionnel

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Demande de renseignements et de prix à compétition ouverte n° DRPCO N°C_DOP_011.

Dénomination du marché : Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer un programme de maintenance et un plan d'investissement pour l'entretien des infrastructures de la Gare routière interurbaine des Baux.

Date de publication de l'avis de DRPCO : le 1er avril 2022 Journal (Le Soleil).

Nombre d'offres reçues : Une (01).

- EDEN Ingénieurs Conseils.

Noms et Adresse de l'attributaire provisoire :

Nom: EDEN Ingénieurs Conseils
Adresse: Autoroute à péage x route de Sangalkam, Rufisque-Dakar.
Email: eden@eden-ic.com
Montant attribué : Vingt-neuf millions sept cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-neuf (29 759 895) Francs CFA TTC.
Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante puis dans un second temps un recours auprès du comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en vertu de l'Article 90 dudit Code.

Dr Thierno Birahim AW
Directeur général.

14 09 2022 - AS

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification
N°07/AOO/ANSD/2022
F_DAGR_H_021



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le SOLEIL » n° 15 488 du 12 janvier 2022.

2. L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie a obtenu de l'Etat du Sénégal dans le cadre du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) au titre de l'exercice 2022 des fonds, afin de financer des activités statistiques et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant acquisition de pièces mécaniques et de pneus en sept (07) lots: F_DAGR_H_021.

3. L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de pièces mécaniques et de pneus dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat en sept (07) lots distincts:

- Lot 1: Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules TOYOTA HILUX;
- Lot 2: Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules TOYOTA PRADO;
- Lot 3: Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules TOYOTA LAND CRUISER;
- Lot 4: Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules TOYOTA SIMPLE;
- Lot 5 : Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules TOYOTA FORTUNER ;
- Lot6 : Acquisition de pièces mécaniques pour les véhicules SUZUKI;
- Lot7 : Acquisition de pneus GOOD YEAR ou équivalent.

Le délai de livraison est de **treinte (30) jours au maximum** pour chaque lot, après réception par le titulaire du marché

de la notification du contrat. La livraison se fera au siège de l'ANSD ; Rocade Fann Bel-Air, Colobane.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Allé Nar DIOP, Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Rocade Fann Bel-Air, cerf-volant Colobane ;
Numéro de téléphone : (221) 33.869.21.39 ;
Email : statsenegal@ansd.sn.

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au niveau de la Direction de l'Administration générale et des Ressources Humaines (DAGR_H), Etage 06, pièce N°11 tous les jours ouvrables de 08 heures 00 mn à 13 heures 00 mn et de 15 heures 00 mn à 17 heures 00 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont fixées ainsi qu'il suit:

➤ **Capacité financière :**

✓ **Pour chaque lot :**

Fournir les états financiers des trois (03) années 2019, 2020 et 2021 certifiés par un Cabinet d'expertise comptable agréé ou un organisme assimilé à l'ONECCA accompagnés du rapport de présentation ou de l'attestation datée et signée par l'expert-comptable.

➤ **Capacité technique et expérience :**

✓ **Pour chaque lot :**

Avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins un (01) marché similaire avec les attestations de service fait ou de bonne exécution (les attestations doivent indiquer le montant du marché exécuté et l'année de référence).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite au Directeur général de l'ANSD à l'adresse mentionnée ci-après : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie ; Rocade Fann Bel-Air, Cerf-volant, Colobane contre un paiement non remboursable de **Quinze Mille (15 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera remis physiquement contre quittance de paiement délivré par les services de l'Agence comptable de l'ANSD.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Rocade Fann Bel-Air, Cerf-volant, Colobane et déposées au Secrétariat du Directeur général Adjoint, Etage 07 ; pièce N° 04 au plus tard le **lundi 17 octobre 2022 à 10 heures GMT**. Les offres soumises après la date et heure limites de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Salle de conférence Etage 07, pièce N° 14 du siège de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie le lundi 17 octobre 2022 à 10 heures GMT.

Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur général

PubliSoleil 14 SEPT. 2022 - BN



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DES ENERGIES

GES-PETROGAZ

Projet d'Appui aux Négociations des Projets Gaziers
et de Renforcement des Capacités Institutionnelles
CREDIT IDA N° 6053 SN



Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'une stratégie nationale de contenu local dans le secteur du pétrole-gaz

Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet d'Appui aux Négociations des Projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. **La grille de notation qui sera utilisée en vue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, est jointe aux TDR.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des

Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017 et aout 2018, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Et Le dossier de candidature doit être rédigé en version française

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement.

Selon cette méthode, au terme de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, le consultant le plus qualifié et expérimenté sera seul invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, être invité

à négocier le marché. La grille de notation est jointe aux termes de référence.

Les services attendus sont détaillés dans les termes de référence qui peuvent être demandés par courriel à l'adresse ndeyeangele.ndiaye@mpe.gouv.sn ou téléchargés du site web du Ministère du Pétrole et des Energies : www.energie.gouv.sn.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le vendredi 14 octobre 2022 à 16 heures précises.

GES-PETROGAZ, Almadies Zone 17 Nationale 1
juste derrière Philipp Morris Almadies, Dakar-Sénégal
Téléphone : +221 76 88 38 48
Email : ndeyeangele.ndiaye@mpe.gouv.sn

HAUSSE DU PRIX DU CIMENT

Commerçants et consommateurs divisés sur la question

L'État a procédé, hier, au réajustement du prix du ciment. Le prix-usine est ainsi passé à 67.000 FCfa la tonne et 73.000 FCfa chez les distributeurs. Une décision qui attriste commerçants et consommateurs. Cependant, ils s'attendent à la disponibilité du produit et à un contrôle rigoureux.

Le prix distributeur de la tonne de ciment est fixé à 73.000 FCfa depuis hier. Cette mesure est différemment appréciée par les revendeurs. Ousmane, gérant d'une quincaillerie, guette, assis sur un pliant bleu, des clients pour ses nombreux matériaux constitués de fer, de seaux de peinture, etc. « Fixer le prix sans impliquer les distributeurs est une grosse erreur. Nous vendions à 74.000 ou 75.000 FCfa la tonne. Vendre à 73.000 avec toutes les charges liées au transport s'avère compliqué », fustige-t-il. Néanmoins, il est décidé à appliquer le prix fixé par l'État. « Je n'ai pas le choix. L'État reste l'État. Nous sommes obligés de respecter la circulaire », se résigne-t-il.

Sous la passerelle de Poste Thiaroye, Abdoulaye Ndoye veille sur son magasin. Des sacs de ciment sont disposés à côté de plusieurs rouleaux de fer. La hausse du prix du ciment est une bonne nouvelle, selon lui, car il n'aura plus à se chamailler avec les clients. « Maintenant, tout le monde sait que la tonne de ciment coûte 73.000 FCfa. Cela nous évite les échanges houleux avec les clients. Si le prix-usine est respecté, il n'y a pas de problème à notre niveau », assure-t-il. Un autre gérant de quincaillerie à Hann, Moussa Faye, est mitigé au moment de commenter la hausse du prix du ciment. « On attend d'y voir plus clair pour apprécier. Je me demande si les frais liés au transport sont pris

en compte. Nous nous arrangerons avec les clients pour définir les modalités », dit-il assis sur un tabouret. L'essentiel, pour lui, est que le produit soit disponible. « Le défi de l'État est de faire en sorte que le ciment soit disponible. C'est écoeurant pour les distributeurs et les consommateurs de rester des jours sans avoir du ciment. Que l'autorité veille donc à ce que le marché soit bien approvisionné. Ainsi, les commerçants seront bien servis et les consommateurs pourront poursuivre tranquillement leurs travaux », indique Moussa.

Les consommateurs exigent un contrôle des prix

Ils avaient souffert de la rareté du produit ces derniers temps. Maintenant s'y ajoute sa cherté. Malgré tout, Pape se félicite d'une décision qui met fin aux spéculations des commerçants. « Nous déplorons l'augmentation du prix. Les impacts seront lourdement ressentis par nous qui avons besoin du produit », dit-il. En quelques mois, le prix de la tonne est passé de 65.000 à 73.000 FCfa. Le seul point positif, souligne Pape, c'est que les commerçants ne pourront plus nous gruger, prétextant la rareté du produit.

Sous un immense bâtiment en construction, Abdou Mbengue manipule son télé-



Les clients espèrent que le réajustement du prix du ciment mettra fin à la spéculation sur le produit.

phone portable tout en échangeant avec un groupe de maçons sous ses ordres. Au courant de la mesure, le bonhomme d'une quinzaine d'années d'expérience fustige la hausse des prix des matériaux de construction. « Le fer, le béton, le ciment... tout est devenu cher. Nos clients ne cessent de se plaindre. L'État devait tout faire pour protéger les consommateurs », soutient-il. Ainsi, Abdou s'attend à la disponibilité du produit, afin que les maçons et entrepreneurs poursuivent leurs chantiers. « C'est cher, nous n'y pouvons rien. Maintenant que la hausse est actée, nous exi-

geons la disponibilité du produit, car les impacts de la pénurie ont retardé beaucoup de chantiers », martèle-t-il. Ibou Faye va dans le même sens. Après le réajustement des prix, il invite l'État à un contrôle rigoureux auprès des commerçants. « Le plus grand problème, c'est le comportement des commerçants qui augmentent les prix quand ils veulent. La seule solution, c'est de veiller à l'application des prix. Et il faut également tout faire pour combattre la rétention de stocks. Elle est à l'origine de la surenchère », propose Ibou.

Demba DIENG

TRANSFORMATION DIGITALE DES PME AU SÉNÉGAL

L'Adepme veut enrôler plus d'entreprises à Ziguinchor

Dans le cadre du programme Emplois, transformation économique et relance (Eter), l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (Adepme) ambitionne d'accompagner 5.000 entreprises dans leur processus de transformation digitale. Un bon quota sera réservé à la région de Ziguinchor a promis, hier, Ibra Mbaye, Directeur en charge de la Planification des études et suivi évaluation au niveau de ladite structure.

ZIGUINCHOR - L'Adepme est déterminée à formaliser les Pme du Sénégal. Avec ses deux nouveaux projets, « Emplois, transformation économique et relance (Eter) » et le « Programme d'appui à l'acceptation industrielle, à la compétitivité et à l'emploi » (Paaice), qu'elle entend dérouler sur l'ensemble du territorial national, cette structure vise davantage à accompagner les petites et moyennes entreprises implantées dans la région de Ziguinchor. Ces programmes phares de l'État du Sénégal ont été présentés, hier, aux acteurs économiques de la région lors d'un Comité régional de développement (Crd). Selon le Directeur chargé de la Planification des études et suivi évaluation à l'Adepme, le programme Eter (E-pme), financé par la Banque mondiale pour un montant de 80 milliards de FCfa, et le Paaice sont élaborés en vue de relancer l'économie du pays. « Après la Covid-19, il y a eu beaucoup de conséquences sur le plan économique, avec des pertes d'emplois. C'est pour cette raison que ces programmes ont été concoctés avec l'appui de la Banque mondiale pour participer à la relance de l'économie. D'ailleurs, l'Adepme est prête à accompagner 5.000 Petites et moyennes entreprises, dont 40 % sont dirigées par des femmes », a déclaré Ibra Mbaye au terme du Crd consacré à la présentation de ces deux pro-

grammes. La région de Ziguinchor dispose de beaucoup de ressources halieutiques et agricoles. La capitale régionale du sud est également une zone par excellence de la culture de l'anacarde. Des potentialités économiques qui poussent M. Mbaye à dire qu'une discrimination positive sera faite à la région de Ziguinchor dans le cadre de l'enrôlement des Pme en vue de leur formalisation.

De plus, a-t-il précisé, après le volet accompagnement, un guichet export internalisation sera créé en faveur des Pme qui ont bénéficié de l'appui de l'Adepme. Celui-ci, a révélé Ibra Mbaye, va leur permettre d'être plus compétitives sur le plan international.

Venu présider le Crd de partage, l'Adjoint au gouverneur de Ziguinchor chargé du Développement, Sidy Guissé Diongue, a soutenu qu'« au regard de la crise économique mondiale et des différents chocs exogènes que beaucoup de pays connaissent, ces programmes sont mis en place par le Gouvernement dans le cadre de la relance de l'économie ». À son avis, ces accompagnements « importants vont aux entreprises informelles comme aux Pme formelles de pouvoir booster leur productivité et de pouvoir être beaucoup plus compétitives et résilientes face aux différentes crises économiques ».

Gaustin DIATTA
(Correspondant)

UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW



APPELS A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) lance un appel à candidatures pour les postes suivants :

1- Secrétaires (H/F)

Sous la responsabilité du directeur ou du chef de service, les secrétaires sont chargés des travaux bureautiques (saisie, prises de notes, archivage), de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion du courrier entrant et sortant, de la gestion de l'agenda, de l'organisation des réunions, séminaires, ateliers et autres activités impliquant la direction ou le service, de la rédaction de rapports ou toute autre tâche administrative confiée par le Directeur ou Chef de service. Ils pourront être appelés à travailler sur des documents en anglais.

Ils seront choisis parmi les titulaires d'un BTS en Secrétariat bureautique/Option Assistanat de direction. Un bon niveau en anglais est souhaité et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un poste similaire est demandée.

2- Comptables (H/F)

Sous la responsabilité du Chef des services administratifs, les comptables auront pour mission de participer à la préparation du budget, d'assurer l'éligibilité de toutes les demandes de décaissement et pièces de dépenses soumises avant de procéder à l'établissement des demandes et à leurs enregistrement ; d'assurer les opérations d'engagement, de liquidation et d'ordonnancement des dépenses ; d'effectuer après vérification, des travaux d'imputation et d'enregistrement des opérations comptables dans les logiciels de gestion financière, en s'assurant du respect des principes comp-

tables ; d'élaborer les documents de synthèse du suivi de l'exécution du budget ; d'établir régulièrement les états de rapprochement bancaire et préparer les états de fin d'exercice ; de participer à la préparation des opérations d'achats, d'approvisionnements et de passation des marchés ; de s'acquitter d'autres tâches connexes confiées par la hiérarchie.

Ils devront être titulaires d'une Licence en finances, comptabilité ou sciences de gestion et maîtriser le Système comptable Ouest Africain (SYSCOHADA) et le Pack Office et avoir une parfaite connaissance des logiciels de gestion comptable (SAARI) et gestion budgétaire. Une expérience d'au moins deux (02) ans dans la comptabilité, les finances ou la gestion est demandée ainsi qu'une bonne connaissance des procédures de passation des marchés publics.

NB : Pour tous les postes, les candidats devront être âgés au plus de 40 ans au 31 décembre 2022.

PIECES A FOURNIR :

- 1- Une lettre de motivation signée par le candidat ;
- 2- Un CV détaillé, daté et signé par le candidat ;
- 3- Les copies légalisées des diplômes ;
- 4- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- 5- Tout élément de preuve pouvant étayer les informations fournies dans le CV.

Le dépôt de candidatures se fait en ligne via le lien : uam.sn/recrutement du 15 septembre au 30 septembre 2022.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ AMADOU MAHTAR MBOW

SÉCURISATION DU GRAND MAGAL DE TOUBA

La Police déploie 3 754 agents

Pour veiller à la sécurité des pèlerins et de leurs biens lors du grand Magal de Touba, la Police nationale a sorti les gros moyens avec un effectif conséquent.

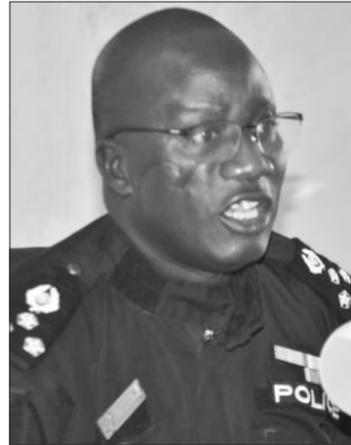
Mamadou DIEYE et Diène NGOM (textes),
Ndèye Seyni SAMB (photo)

TOUBA - Le nombre d'agents de la Police nationale mobilisés pour le grand Magal de Touba a connu une hausse cette année. Selon le Directeur de la Sécurité publique, le Commissaire divisionnaire Ibrahima Diop, qui faisait face à la presse hier, 3.754 fonctionnaires de police tous grades confondus sont mobilisés pour la 128^e édition contre 2.570 l'année dernière, soit 1.184 agents de plus. «Ce dispositif, dit-il, vise à remplir la prin-

cipale mission de la Police nationale. Il s'agit, entre autres, d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, de garantir aux pèlerins des conditions de séjour et d'un Magal apaisé, de lutter contre les accidents, le grand banditisme, la petite délinquance et de faciliter la circulation». Il informe également que huit postes avancés ont été mis en place à l'intérieur de la Grande mosquée, à Keur Serigne Abdou Lahad, à Mbar Ya, au poste

de contrôle, à la route de Darou Mouhty, à la station Darou Khoudoss et à la gare. Sans compter le dispositif technique de soutien composé de vidéos de surveillance et de drones.

Le Commissaire divisionnaire Ibrahima Diop a aussi rappelé que la mission de sécurité du grand Magal se fait en trois phases : avant, pendant et après. C'est pourquoi des opérations spéciales combinées ont été effectuées par le Commissariat spécial de Touba, les Commissariats secondaires de Gouye Mbine et Ndamatou, le Commissariat urbain de Mbacké et la Gendarmerie dans la période allant du 1^{er} août 2022 à ce jour.



Le Commissaire divisionnaire Ibrahima Diop, Directeur de la sécurité publique.

Selon lui, ces opérations ont permis d'interpeller 1.179 personnes, dont 791 pour vérification d'identités, 69 pour trafic et usage de chanvre indien, 12 pour vagabondage, 44 pour ivresse publique manifeste, 11 pour abus de

confiance, 81 pour vol. Aussi, 13 bandes ont été démantelées pour association de malfaiteurs et sept cas de cybercriminalité, un pour viol sur mineur, deux pour détention d'armes blanches, 18 pour rixe sur la voie publique, quatre pour homicide involontaire par accident routier, 10 pour violence et voie de fait, 49 pour nécessité d'enquête, trois pour conduite sans permis...

Par rapport à la quantité de drogue saisie, le Commissaire renseigne qu'elle est estimée à 12 kg de chanvre indien et 100 grammes de haschich. Au total, 228 personnes ont été déférées au parquet. S'agissant de la sécurité routière, 3.211 pièces ont été saisies, 279 véhicules mis en fourrière, 202 motos et 67 hippomobiles immobilisées. De même, 54 accidents corporels ont été constatés.

RÉUNION D'ÉVALUATION SUR LES PRÉPARATIFS

Satisfécit décerné aux services de l'État, l'eau toujours un casse-tête

Le Ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Diome, a présidé, lundi dernier, aux côtés de Serigne Bassirou Mbacké Abdou Khadre, président du Comité d'organisation, la réunion d'évaluation du grand Magal de Touba. Le Gouverneur de la région de Diourbel, Ibrahima Fall, est revenu sur les engagements pris par les différents services impliqués dans cet événement. Ceux pris dans le domaine de la santé sont réalisés à 95 %. Le nombre d'ambulances a été augmenté à 25. Pour le volet hygiène, les lieux ciblés ont été désinfectés à 100 %. Il en est de

même de celui relatif au cadre de vie grâce à la journée de nettoyage du 29 août 2022. Pour ce qui est de l'hydraulique, les quatre nouveaux forages ont été mis en service et tous les réservoirs d'eau remplis. Le Directeur général de l'Office des forages ruraux, Alpha Bayla Guèye, a laissé entendre que l'objectif visé est de 14 000 m3.

En ce qui concerne l'assainissement, il y a un taux de réalisation des engagements à 90 %. D'ailleurs, les opérations de lutte contre les inondations, note le Gouverneur, ont été exécutées.

Sur les 137 demandes reçues, les 133 ont été satisfaites. Il en est ainsi du secteur du commerce avec des stocks disponibles.

Pour le Comité d'organisation, Serigne Ousmane Mbacké, qui en est le coordonnateur, a fait part de ses inquiétudes pour d'éventuels manques d'eau. Il a fait savoir que des chefs religieux ne cessent de l'appeler pour s'inquiéter du lent débit des robinets et même de l'inexistence du liquide précieux, surtout au quartier de Djannatou Mahwa. Le Directeur général de l'Ofor a fait savoir qu'un diagnostic du réseau sera bientôt

fait. Quant au Ministre de l'Intérieur, il a demandé au Gouverneur la mise en service rapide du forage

de Darou Khoudoss où sont souvent notées des coupures d'eau.

M. DIÈYE

500 journalistes accrédités

Pour une bonne organisation de la couverture médiatique de la 128^e édition du grand Magal de Touba, le président de la Sous-commission presse et accréditation, Moustapha Gaye, a informé que 500 journalistes représentant 315 organes de presse ont été accrédités cette année. « Nous avons 17 télévisions, 76 radios, 8 quotidiens et 112 organes de presse en ligne pour 500 journalistes accrédités, conformément aux directives de la grande Commission communication et culture du grand Magal », déclare-t-il. Pour la presse en ligne, 300 sites d'information ont déposé pour disposer d'accréditations, mais la Commission a fait sa sélection en tenant compte de la disponibilité des badges et de la crédibilité des organes. M. Gaye explique que tout cela montre l'intérêt que la presse accorde au grand Magal de Touba. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle le nombre d'accréditations a été augmenté de 200. En effet, depuis l'avènement de la Covid-19, le nombre d'accréditations était de 300, notamment en 2020 et 2021, renseigne-t-il. Moustapha Gaye a aussi précisé que d'autres accréditations seront confectionnées pour uniquement l'accès à la cérémonie officielle afin de limiter davantage le nombre de journalistes dans une salle exigüe.

M. DIÈYE et D. NGOM

APPEL À CANDIDATURES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE
la francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 54 États et gouvernements membres, 7 associés et 27 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste :	Chauffeur-coursier
Unité administrative :	Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF)
Lieu d'affectation :	Dakar, Sénégal
Statut et grade :	Recrutement local - niveau S3, Grade à partir de S3-1
Durée de l'engagement :	3 ans renouvelables, assortie d'une période probatoire de 6 mois, possibilité de renouvellement en CDI à l'issue des 3 ans
Traitement annuel de base :	A partir de 5 372 903 francs CFA, selon l'expérience
Autres avantages :	Allocations et indemnités prévues par le Statut du personnel et participation au régime de prévoyance de l'Organisation.
Date limite d'envoi des candidatures :	Le 02.10.2022
Numéro de l'appel à candidatures :	AC/SRH, N° 22/2022 du 12.09.2022

FONCTIONS PRINCIPALES

L'Organisation internationale de la Francophonie recrute pour l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF), un(e) Chauffeur(e). Sous l'autorité de la Directrice de l'IFEFF et du Chargé d'administration et de gestion, le/la titulaire du poste devra prendre en charge toutes les liaisons nécessaires au fonctionnement de l'Institut (transport de personne, de colis, de courrier, etc...).

Le/La titulaire du poste devra :

- assurer le transport des personnes en fonction des calendriers établis ;
- renseigner quotidiennement le carnet de bord du véhicule ;
- informer les personnes transportées et leur porter assistance si nécessaire ;
- assurer les transactions de réception et d'expédition des colis ;
- transporter les courriers et divers documents ;
- exécuter les formalités administratives nécessaires à l'entretien du véhicule ;
- contrôler et entretenir le véhicule de service (bon fonctionnement, nettoyage, contrôle technique, tenue des documents de bord) ;
- accomplir, selon les besoins, diverses opérations annexes (port de charges et de bagages) ;
- informer de tout incident concernant le véhicule (pannes, dysfonctionnements...);
- exécuter toutes autres tâches qui lui seront assignées.

CRITERES DE SELECTION

Le/La candidat(e) au poste doit :

- être ressortissant(e) d'un État ou gouvernement membre de l'OIF et détenir une autorisation de travail à plein temps sur le territoire sénégalais en cours de validité au moment de la candidature ;
- être titulaire des permis A (moto) et B (voiture) ;
- avoir une bonne maîtrise de la conduite et respecter le code de la route ;
- avoir des notions usuelles de mécanique automobile et d'entretien de véhicules ;
- avoir une expérience de chauffeur(re) d'au moins 5 ans ;
- être flexible, ponctuel(le), loyal(e) et discret(e) ;
- bien maîtriser la langue française ;
- avoir une bonne présentation ;
- être capable de planifier un trajet au mieux des intérêts du service ;
- avoir une bonne connaissance de Dakar, la connaissance de l'intérieur du pays pourrait constituer un atout.

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) devront être envoyées au plus tard le 02.10.2022, en indiquant la référence du poste AC/SRH, N° 22/2022, par courrier électronique à l'adresse suivante : ifef@francophonie.org ou par voie postale : Organisation internationale de la Francophonie - Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) - Pointes des Almadies B.P 29437 Dakar-Yoff, CP 12 000 Dakar, Sénégal.

En raison du grand nombre de candidatures reçues, aucune information ne sera donnée par téléphone. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non-fumeur.

L'âge de départ à la retraite au sein de l'Organisation est fixé à 65 ans.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DU COMMERCE ET DES PME



CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE
TAMBACOUNDA

Avis d'Attribution Provisoire.

Référence Invitation : CCIA- T/01/CCIA/TC/08/2022

Date de publication (Invitation) : lundi 22 Août 2022

Dénomination du marché : Construction et Installation d'un Centre de Formation

Mode de passation du marché : Appel d'Offre Restreint

Nombre d'offres reçues : trois (03)

Montant de l'offre retenue en TTC : 51 922 800 F CFA

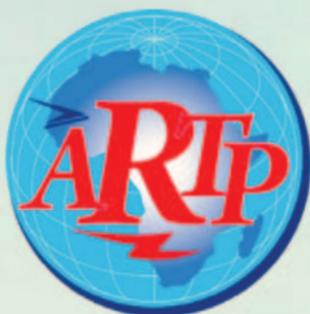
Non de l'attributaire provisoire : Entreprise Abdoulaye SARR

Sources de financement : Budget de la CCIATC

La publication du présent avis d'attribution provisoire est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des marchés publics.



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Tambacounda située au quartier Liberté Oued Fouta Diakha, 1^{er} étage, Bâtiment de la Brigade Régionale d'Hygiène. Email : chambrecamtamba@orange.sn, Tel. 33 981 15 80/ 33 981 10 14.



**Autorité de Régulation des
Télécommunications et des Postes**

MAGAL DE TOUBA 2022

Un dispositif de veille et de
contrôle de la QoS mis en place
par l'ARTP

L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a mis en place un dispositif de veille et de contrôle de la qualité de service offerte par les opérateurs de téléphonie mobile, Orange, Free et Expresso durant le Magal de Touba 2022.

Ainsi, pour veiller à la prise en charge effective par les opérateurs d'éventuelles perturbations, une équipe technique de l'ARTP sera présente à Touba avant, pendant et après le Magal pour effectuer des tests qualitatifs sur le site et ses environs.



Cette équipe sera en relation permanente avec les opérateurs pour la prise en charge de tout problème technique ou dysfonctionnement qui pourrait survenir.

Pour tout dysfonctionnement relatif au réseau un numéro vert (gratuit) : **N°VERT 800 800 200** est disponible.

Une application ARTP SAMA RESEAU (disponible sur App STORE et PLAY STORE) pour remonter tout dysfonctionnement.

Notre site <https://sunucarto.artp.sn> permet d'avoir une cartographie des antennes des opérateurs disponibles dans votre zone.

«L'ARTP vous souhaite un bon Magal 2022.»

Abdoul LY

Le Directeur général de l'ARTP



Télécharger l'application
SAMA RESEAU





L'assainissement pour un meilleur cadre de vie

ATTENUATION DES IMPACTS DES INONDATIONS

L'ONAS à fond dans l'évacuation des eaux sur plusieurs fronts

L'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est à fond dans les opérations de pompage sur plusieurs fronts. Cette phrase résume le travail de titan abattu par les agents de l'ONAS, jour et nuit, sans tambour ni trompette pour évacuer les eaux.

Les routes et les maisons libérées grâce au renforcement du système de pompage

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a eu à intervenir sur plusieurs sites dans le cadre de la gestion des inondations durant l'hivernage 2022. Nous avons eu à intervenir particulièrement dans la zone de captage. Cette zone a eu à mobiliser nos équipes suite aux deux débordements de la station de pompage et du bassin de rétention. Ces débordements avaient entraîné des inondations dans la Zone de Captage, à la Cité des Eaux, la cité Bellevue et une partie de Castors.

Face à cette situation, le dispositif a été renforcé en faisant passer la capacité de pompage de 6000 m³ par heure à 8000 m³. Ce dispositif a permis d'évacuer les eaux avec plus de célérité. En sus du recours aux pompes de grand débit, l'ONAS a mobilisé les camions hydro-cureurs qui ont évacué les eaux des maisons en rapport avec le BNSP et la DGPI. A l'heure actuelle, aussi bien dans la zone de Castors que dans la Zone de captage, la situation est sous contrôle en atteste la reprise du trafic et des activités génératrices de revenus.

A Rufisque, les eaux évacuées au bout de quelques heures

Contrairement à l'hivernage de 2022, des inondations majeures n'ont pas été notées à Rufisque ville. Les fortes précipitations enregistrées aux mois de juillet et août n'ont pas perturbé le trafic et les activités génératrices de revenus. Tous les points noirs ont été traités, c'est ce qui explique que nous n'ayons pas connu cette année de problèmes aux HLM et dans la zone de Sîpres. L'atténuation des impacts découle du renforcement du système de pompage, (augmentation de la capacité des pompes à 16000 m³ /h de la station de pompage de Canal Bodin), du curage des canalisations et de la réalisation du bassin de la Sîpres avec l'Ageroute. De ce fait, toutes les eaux du bassin de la Sîpres sont drainées de manière gravitaire vers le canal de l'autoroute à péage.

Des opérations de pompage en cours à Kounoune 1, 2, 3, Cité Oasis, Sicap

Les équipes de l'ONAS et la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers poursuivent les opérations de pompage à Kounoune 1, 2, 3, à la Cité Oasis. L'ONAS a déjà mis à la disposition de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, 700 ml de flexibles pour le système de pompage pour Kounoune. La même longueur sera déployée pour le système des Almadies 2.

Le dispositif renforcé à Touba

En dehors de Dakar, l'ONAS intervient à l'intérieur du pays. Dans les régions, nos équipes sont surtout mobilisées dans la cité religieuse de Touba où des inondations ont été notées. Il y a quelques jours, un pan du mur du bassin de Darourahmane s'est affaissé provoquant des inondations aux abords. Aujourd'hui, l'option a été prise d'engager les travaux suivants :

- La réparation du talus et le mur de clôture du bassin,
- La réparation de la route en face du bassin,
- La mise en place urgente des balises de sécurisation de la circulation des véhicules,

Le génie militaire a déjà réalisé les travaux d'approfondissement du bas-fond chez le marabout Serigne Modou Kémane. Le chemin d'accès a été également renforcé avec un remblai de sable.

Le bassin de Pofdy sera approfondi

En plus de Darourahmane, l'ONAS a confié à une entreprise l'exécution d'une série des travaux au niveau du bassin de Pofdy. Il s'agit entre autres du remblai sur la partie déjà excavée pour aménager une bande de sécurité de 20 m, la réalisation d'une excavation pour améliorer la contenance, la réparation des brèches de ravinement, l'excavation du fond sur les parties accessibles, la réalisation d'un remblai d'endiguement sur environ 100 m du côté de la porte ainsi que la réparation de la conduite de refoulement DN500 PVC PN 10.

La capacité de pompage et stockage de la station de Keur Niang augmentée

En 2021, dans le cadre du Plan Orsec, l'ONAS a posé deux conduites de refoulement, l'une de diamètre 400 et l'autre de diamètre 500 et installé deux pompes de 1000 m³/heure



chacune. De plus, un groupe électrogène de secours de 400 KVA a été mis en place. D'ailleurs pour renforcer le refoulement vers les bassins de Darourahmane, une deuxième pompe de 1000 m³/heure a été posée sur la conduite DN 500 ce qui fait un total de 3 pompes de 1000 m³/heure. **Ce dispositif a une capacité globale de refoulement de 5830 m³/heure. En somme, la capacité de pompage et de stockage de la station de Keur-Niang, qui est l'épine dorsale de la gestion des inondations à Touba a été renforcée.** Dans cette ville, nous pouvons également utiliser l'exutoire de Keur Kab en attendant d'y construire un bassin dans le cadre du Projet des 23 milliards de francs Cfa initié par le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL.

Une série de mesures conservatoires pour Saint-Louis

Outre Touba, Saint-Louis est la deuxième ville de l'intérieur la plus touchée par des inondations. Elles sont dues aux pluies exceptionnelles d'autant plus que des installations ont bien fonctionné d'une manière globale. Pour réduire, le temps de rétention d'eau, des mesures conservatoires ont été mises en œuvre :

- Mise à disposition d'une électropompe de 300 m³ /h et trois motopompes dont deux de 1000m³ /h chacune et une de 150 m³ /h ;
- Mise à disposition d'un groupe électrogène de 300KV pour assurer la continuité du fonctionnement de la station de pompage de diaminar.

Nette atténuation des conséquences à Kaffrine et Kaolack Mise à part Dakar, Touba, Kaffrine et Kaolack étaient plus confrontées aux inondations. A Kaolack, juste avant l'hivernage, nous avons raccordé les deux parties du réseau de drainage (Canal de drainage des deux bassins de Kakhoune de capacité totale de 21.000 m³ et le canal exutoire sur le fleuve Saloum).

A Kaffrine, le réseau de drainage fonctionne correctement ainsi que le bassin tampon de l'école 5, de même que la station de pompage pluviale de l'école 5 (équipée de 02 pompes de 1000m³/h chacune et qui refoule les eaux pluviales de l'école 5 vers l'exutoire de NGanda).

Il faut reconnaître qu'il y a eu des acquis dans la banlieue notamment à Keur Massar. L'impact des inondations s'est atténué cette année dans la localité comparée à la situation de 2021. La construction de la grande canalisation par l'Agence de Développement municipal (ADM) a permis de libérer certaines unités de Keur Massar.

Faut-il le rappeler, l'ONAS n'a pas de projet en cour à Keur Massar et plusieurs acteurs interviennent dans le cadre de la lutte contre les inondations dans une synergie d'actions : L'Agence de Développement municipal (ADM), l'Agence de Promotion des Investissement et des Grands Travaux (APIX), l'Agence pour la Gestion des Routes (AGEROUTE), le Centre Exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD), la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP), la Direction de la Protection civile (DPC), la Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations (DPGI), le Service national de l'Hygiène (SNH).

Un important dispositif matériel et humain déployé par l'ONAS dans le cadre du plan ORSEC

Dans le cadre du plan ORSEC 2022, un volume cumulé de 13 660 053 m³ d'eaux a été pompé à la date du 07 septembre 2022 à Dakar et dans les régions.

Des moyens matériels ont été déployés à Dakar et dans les régions : 1 camion grue de 12 tonnes, 9 motopompes de 1000 m³/h chacune, 5 motopompes de 300 m³/h chacune, 8 motopompes de 150 m³/h chacune, 4 électropompes de 300 m³/h chacune, 2 groupes électrogènes de 200 kva, 2 groupes électrogènes de 100 kva, 2 groupes électrogène de 40 kva, 1 groupe électrogène de 300 kva, 14 880 m de flexible.

Concernant les moyens humains, 249 saisonniers sont recrutés en appui au personnel permanent pour la gestion de l'hivernage dont 147 à Dakar et 102 en région.

Tout compte fait, le temps de rétention de l'eau a été réduit grâce à la mise en œuvre des actions prioritaires mais aussi au déploiement de gros moyens notamment dans le cadre du Plan Orsec.

L'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) reste sur la voie de la performance. Il exécute depuis 2012, les projets structurants du Président de la République son Excellence, Macky SALL qui ont transformé le cadre de vie de millions de Sénégalais.

Dans le cadre du **Programme décennal de lutte contre les inondations (PDLI)**, l'ONAS compte à son actif la construction de nouvelles infrastructures, la réhabilitation et le renforcement des stations et réseaux existants. Ces ouvrages ont soulagé des populations de Ouest foire, CICES, Grand-Yoff, Zone de captage, Bourguiba, Dalifort, Maristes, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul, Médina Gounass, Djeddah Thiaroye Kao, Keur Mbaye Fall, Sédhiou, Kaffrine, Bambey, Diourbel, Mbour et Touba entre autres.

Les autorités s'inscrivent dans la logique de consolidation de ces acquis avec le prolongement du **PDLI** et la mise en œuvre de nouvelles initiatives comme le **Projet de drainage des eaux pluviales de la ville de Touba**. D'un coût de 23 milliards de FCFA financé sur BCI, ce projet sera matérialisé par la réalisation de plus de 26 km de dalots de drainage, 03 bassins d'écrêtement et deux stations de pompage..

Par conséquent, ces infrastructures d'assainissement qui ont coûté plusieurs milliards ont un impact positif certain sur le vécu des Sénégalais.

Ils ont permis de réduire de façon considérable les impacts des inondations et de soulager beaucoup de quartiers jadis sous les eaux après les pluies.

Cependant, il faut préciser que dans ce contexte de changement climatique qui se manifeste aussi par des pluies exceptionnelles, aucun pays au monde ne peut garantir à sa population qu'elle sera épargnée de manière définitive des inondations.

Feuilles d'hivernage

Communautés et singularités PILOTE-BARRE

L'histoire peu racontée d'un village gandiolais

Sur la plage de Pilote-Barre, il est difficile de croire que cette localité et ses environs étaient à deux doigts de disparaître dans les flots en 2015. Ce village gandiolais, célèbre pour son phare témoin du trafic maritime du 19^e siècle, fait partie des localités du département de Saint-Louis, les plus affectées par l'érosion côtière. Du fait de l'impossibilité de mettre en valeur de nombreuses parcelles maraichères (due à la salinisation des terres cultivables) et de développer l'élevage et la pêche fluviale dans cette zone, ses bras valides ont presque vidé les lieux pour aller chercher un emploi décent sous d'autres cieux plus cléments.



Par Mbagnick Kharachi DIAGNE

Avec nos mains en visière sur nos yeux illuminés par les lustres éblouissants de la nature joviale de Pilote-Barre, nous admirons la beauté de ce village niché au cœur du Gandiolais. Ce samedi 10 septembre 2022, nous sommes exténués, après avoir bravé la chaleur et l'inconfort à bord de ces vieilles guimbardes qui roulent à tombeau ouvert, à une allure vertigineuse, pour faire la navette entre le Gandiolais et l'entrée du pont Faïdherbe, du côté du faubourg de Sor.

À 12 h 30, nous quittons rapidement le village de Tassinère pour emprunter des sentiers escarpés, des pistes sinueuses, ellipsoïdales, qui doivent nous mener, selon certaines indications, vers Gopp (le nord) ou Tank (le sud) de Pilote-Barre. Ce terroir,

par endroits, ressemble à une petite hêtraie. Sa strate est arborée et arbustive. Autour du village, certaines plantes bulbeuses, ressemblant à des colchiques, attirent les touristes. Ici, les villageois, ostensiblement, sont de très bonne humeur et leurs yeux racontent le bonheur, malgré les problèmes environnementaux auxquels ils sont quotidiennement confrontés pour survivre. Ils mènent une vie rustique. Il est hors de question, dans ce milieu, d'être dérangé par l'impudeur des femmes aguichantes qui sèment la pluie et le beau temps dans les grands centres urbains. À Pilote-Barre, nos braves concitoyennes sont plutôt préoccupées à aller chercher de l'eau potable.

Dans cette localité, on ne sent pas la précarité de la vie. Tantôt, nous sommes impressionnés par de superbes villas et autres constructions futuristes

appartenant à des Sénégalais nantis, à des Européens tombés sous le charme de cette belle localité. Ces maisons, très vastes, nous remplissent agréablement la vue. Elles sont délimitées par des troncs d'eucalyptus très géants, hauts comme des piliers de cathédrale. Ces grandes concessions sont aménagées de telle sorte qu'une fois à l'intérieur, le visiteur se croirait dans un paradis terrestre.

Nos premières interlocutrices, Dieynaba Faly Diop, 37 ans et Rokhaya Gaye, 42 ans, visiblement contentes, rendent hommage au nouveau maire de Ndiébène-Gandiole, Pape Ndiaga Fall, « qui nous envoie régulièrement des camions-citernes pour nous alimenter en eau potable, aujourd'hui, nous avons un volume d'eau important qui nous permettra de tenir pendant, au moins, deux jours ».

Immaturité ...

Par Samba Oumar FALL

L'installation de la 14^e législature a cristallisé toutes les attentions, surtout après les élections législatives de juillet dernier, qui ont vu l'opposition réaliser une belle percée. Malheureusement, la rupture tant chantée et voulue devra encore attendre. Passées les premières émotions, l'on ne peut que ressentir de la colère, après ce qui s'est passé le lundi 12 septembre à l'Assemblée nationale. Parce que nos députés ou certains d'entre eux (il ne faut pas tous les mettre dans un même sac) ont fait preuve d'une déconcertante immaturité, lors de l'installation du bureau, en se donnant en spectacle. De la pire des façons même. Les images de parlementaires faisant le pitre ont tourné en boucle toute la journée du lundi et le lendemain également. Vraiment pathétique !

On connaissait l'Assemblée nationale en champ d'invectives, une foire d'empoignes où des rixes éclataient pour un ho ou un ha. Le constat est que l'on est vraiment resté dans la régression juvénile. Que l'anarchie s'est dangereusement propagée au sein de cette institution et en toute impunité, au point même de devenir chronique.

Une rupture, ça commence par le comportement ; un comportement exemplaire. Quand on est donc censé représenter tout un peuple, dans une institution aussi sérieuse que l'hémicycle, on doit faire preuve de circonspection, de maturité. Mais arriver à ce niveau de responsabilité attendue, la sagesse semble être au-dessus des capacités de nos politiciens.

C'est à croire, parfois, que la vie politique de notre pays est maudite, qu'elle semble condamnée à l'immaturité. À 5, 10 ou 15 ans, ça peut se comprendre, l'immaturité reste acceptable. Mais nos députés ont dépassé cet âge. De loin. Et nombreux sont les Sénégalais qui ont exprimé leur déception face au comportement de leurs élus, qui se complaisent chaque fois à désacraliser cette institution qu'est l'Assemblée nationale.

Nous méritons des députés responsables, modèles, matures ; un nouveau type de députés qui se préoccupent beaucoup plus des problèmes réels des Sénégalais et capables d'apporter des solutions, plutôt que d'exceller dans des actes puérils.

François Mitterrand disait que le pouvoir est un poison violent pour quiconque y goute. Il corrompt aussi le jugement libre de la raison. À ce rythme, il ne serait guère surprenant de voir, plus tard, tous ces élus qui se donnent en spectacle pour quelques postes, choper le syndrome d'hubris (s'ils ne le sont déjà), la maladie du pouvoir, qui se retrouve aussi à tous les échelons de la société.

Communautés et singularités

PILOTE-BARRE (SAINT-LOUIS)

Suite de la page 13

L'histoire peu racontée d'un village gandiolois

Mame Penda Gaye, formatrice de produits halieutiques, se souvient de ce cauchemar de 2015, « l'eau entrainait dans les habitations, on ne dormait plus la nuit, les habitants de toute la côte risquaient de payer le prix d'une décision prise en 2003, par le gouvernement sénégalais, de créer une brèche en vue de protéger Saint-Louis, d'une crue du fleuve, aujourd'hui, nous prions pour que ce cauchemar ne se reproduise plus, les populations de Pilote-Barre ont tendance à oublier cette tragédie, mais elles restent vigilantes ».

Birane Gaye est un septuagénaire qui est resté profondément marqué par la disparition, en haute mer, d'un de ses enfants qui tentait de rallier les côtes espagnoles à bord d'une pirogue. Depuis six ans, il ne l'a plus revu. Son témoignage en dit long sur le chagrin qui ronge le cœur de ces nombreux pères de famille de ce village, qui ont perdu, au fond de l'océan, leurs enfants. Ces derniers avaient fini par être des candidats malheureux de l'émigration clandestine.

Selon Aldiouma Sène, un autre vieux pêcheur « cuisiné » vers Tassinère, « les jeunes de Pilote-Barre ne pouvaient plus supporter le chômage, l'oisiveté, le désœuvrement, à cause de la salinisation des terres et du fleuve, ils n'avaient plus la possibilité de pêcher ou de cultiver, nous arrivons à survivre grâce à l'argent que certains d'entre eux, qui sont parvenus à s'installer en Espagne, nous envoient régulièrement ».

D'autres jeunes du village sont obligés d'aller mener des campagnes de pêche en Casamance, à Joal, Kayar, en Guinée-Bissau, en Guinée-Conakry, pour envoyer constamment de l'argent aux familles

restées à Pilote-Barre. L'ouverture d'une brèche dans la bande de sable de la Langue de Barbarie à Saint-Louis (Sénégal) en 2003 a eu des conséquences sur l'étendue du bief-fleuve-mer du Gandiolois. En effet, le village de Pilote-Barre et les autres localités, situées en face de la brèche, sont devenues très vulnérables à l'action des vagues dévastatrices de la Grande Côte.

Selon Abdoulaye Siny Diop, 62 ans, frère du chef de village de Pilote-Barre, Ismaïla Diop, la décision d'une protection douce par ensablement, qui a été prise par les autorités sénégalaises, pour protéger ce village des risques d'érosion et de submersion marine, a donné des résultats satisfaisants.

La brèche se rétrécit

Le projet de dragage et de balisage de la brèche, précise-t-il, « mis en œuvre par l'État, nous a un peu soulagés, aujourd'hui, cette brèche s'étend sur 3 kms de large, alors qu'en 2017/2018, elle avait dépassé 7 kms de large, nous avons l'impression également que cette brèche se rétrécit toute seule et naturellement ». Les services de l'État, rappelle-t-il, avaient creusé ce canal de délestage à l'embouchure du fleuve Sénégal, pour permettre l'écoulement rapide des eaux d'inondation qui avaient fortement menacé, en 2003, la ville de Saint-Louis, pendant les crues.

Quelques années plus tard, fait-il savoir, la brèche est passée de 4 mètres de large à plus de 7 km, « l'eau du fleuve, exposée à l'action de la houle, était devenue très salée, plus de vingt maisons se sont effondrées à cause de l'érosion côtière, on n'arrivait plus à ex-



ploiter nos parcelles maraichères, à capturer des poissons d'eau douce et nos jeunes ont fini par emprunter le chemin mortel de l'émigration clandestine ».

Et, du fait de cette submersion marine, les villages de Doune Baba Dieye, de Tassinère-Gandiolo et de Pilote-Barre ne pouvaient pas faire face à l'action dévastatrice des vagues, « si Doune Baba

Dieye a disparu, Tassinère et Pilote-Barre résistent encore, depuis quatre ans, nous arrivons à dormir, tout en veillant sur d'éventuels raz-de-marée ».

Vers 1974, raconte Abdoulaye Diop, « c'était l'abondance dans notre village, j'étais en classe de CM2, on avait beaucoup de poissons d'eau douce, de légumes, d'arbres fruitiers, de cocotiers,

de goyaviers, on vivait dans un paradis terrestre, lorsque le Président Senghor était venu nous voir, il nous avait demandé d'exprimer nos besoins, on lui fit savoir qu'on ne manquait de rien et qu'on n'avait aucun problème de survie, de nombreux Gandiolois nous ont reprochés le fait de lui avoir servi cette réponse ».

Le phare, témoin du trafic maritime et symbole du Gandiolois

Parlant de l'origine du phare qui surplombe le village, M. Siny Diop a rappelé qu'il y avait un système de signalisation en bois, qui orientait les bateaux de telle sorte qu'ils puissent éviter d'échouer sur les bords de sable. Ce phare en bois a été finalement remplacé par un phare très moderne de 37 mètres de long, « jusqu'à présent, il clignote, nuit et jour ».

Il a été installé dans ce village par les Européens. Ce phare constitue l'identité de cette localité. Il attire, chaque année, des milliers de touristes qui viennent l'admirer et le photographier. C'est un monument historique aménagé dans un site touristique. Certains villageois sont allés jusqu'à dire que cet ouvrage est un porte-bonheur.

Situé en face de la Langue de Barbarie, à 2,5 km de l'entrée du parc national, au sud du département de Saint-Louis, le village de Pilote-Barre est témoin du trafic maritime du 19^e siècle.

Destiné à l'orientation des navires, ce phare fut construit en 1845, durant la même période de la naissance de ce village. Il a une hauteur de 25 mètres et dispose de bâtiments administratifs. Le travail de pilotage des navires sur le canal principal du fleuve Sénégal, dans l'ancienne embouchure, était assuré

par des navigateurs qui étaient choisis parmi les communautés des pêcheurs autochtones de Sindoné et de Guet-Ndar. Ces derniers étaient les véritables connaisseurs des points de passage des navires.

Ainsi, selon Abdoulaye Siny Diop, le village de Pilote est devenu célèbre du fait de l'installation de son phare qui permet d'orienter les bateaux et les pirogues sur le fleuve. Plusieurs travaux scientifiques ont démontré que la brèche, qui permet au fleuve de s'écouler dans l'océan, a changé plusieurs fois de place.

Il est plus que vraisemblable que cette ouverture naturelle s'est trouvée à l'aplomb du phare lors de sa conception pour indiquer l'embouchure du fleuve Sénégal aux vaisseaux de haute mer. Les vestiges d'un ancien « wharf », aux abords du phare, démontrent aussi une activité maritime ancienne.

Ce constat relativise singulièrement les débats réactualisés et passionnés sur la pertinence de l'ouverture de ce canal de délestage des eaux, artificiel, au début de la précédente décennie, lorsque le fleuve s'écoulait paresseusement jusqu'à Potou, en créant de dangereuses inondations tout au long de son parcours, à la saison des hautes

eaux, et tout particulièrement dans les zones urbanisées de Saint-Louis.

Plus explicite, M Diop fait savoir que ce terme Pilote doit son nom au métier de ceux qui guidaient les bateaux dans le fleuve. C'est au fur et à mesure de la croissance de l'activité portuaire de Saint-Louis, et donc des possibilités de travail que s'y installèrent autour du phare construit en 1845, des populations laborieuses. Un métier, aujourd'hui, disparu. La pêche à Pilote-Barre n'est pas seulement une des principales activités économiques.

Elle représente l'histoire et la culture du village. De nombreuses variétés de poissons et donc de nombreuses traditions de pêche et différentes sortes de filet : le « mbalou serre » (filet dormant) qu'on laisse dans le fleuve, ou dans la mer, jusqu'au matin. Le « féféfé » (filet trainant) qu'on laisse trainer dans l'eau avec le courant. Le lac-terre, ou « chaîne de plage », un filet en arc de cercle que l'on récupère à la plage par les deux extrémités. L'amandage (ligne à plusieurs hameçons), munie de deux ancres qu'on dépose sur le fond pour attraper les raies. Et quelques conseils précieux, comme celui d'attendre les nuits sombres pour mieux débusquer les bords de poissons.

Une histoire de pilotage de bateau

Selon Abdoulaye Siny Diop, ce village existe avant les autres localités de Ndiébène-Gandiolo. À l'époque, des pêcheurs expérimentés, tels que Mafall Bateau (le premier à s'installer dans ce village), Gorgui Magatte Fall, Mame Masène Pathé Sène, vieux Daouda Diagne et Mamadou Diallo quittaient Sindoné (le sud de l'île) et Guet-Ndar, pour venir piloter des bateaux européens qui transportaient des marchandises, en vue de les aider à traverser l'embouchure. On les avait surnommés « les grands pilotes », parce qu'ils étaient capables de manœuvrer ces gros navires. Ces derniers, précise-t-il, étaient aidés dans leur tâche par une autre équipe de pêcheurs, qui était chargée de baliser le chemin qui devait leur permettre de conduire ces bateaux jusqu'à la fin de la traversée de l'embouchure. Cette équipe était composée de Pape Assane, Malick Fall, Ameth Diagne, Pape Iba Diagne et Pape Oumar Diop. Poursuivant, Abdoulaye



Abdoulaye Siny Diop

Siny Diop souligne que pilote vient de pilotage, le terme Barre renvoie au gouvernail d'un bateau. « Tous ces pêcheurs ont fini par s'installer dans ce village, avant de lui donner le nom de Pilote-Barre », précise-t-il.

Des métiers ancestraux

Dans les villages périphériques au parc de la Langue de Barbarie, l'ethnie majoritaire est celle des wolofs. Elle est représentée à Ndiébène, Doune Baba Dièye, Tassinère, Pilote-Barre, Ndiol-Gandiolo, Mouit, Déggu Niaye, Mbaou, Mboiyène, Taré, Niayème, Gouyerène, et les villages maures de Lahrar, Daré-Salam, où l'on tente de préserver les traditions de tannage des peaux et de tissage des nattes. Les principales activités économiques de cette zone sont la pêche, le maraichage, l'élevage, et l'extraction du sel.

Le Gandiolo, ancienne province du Cayor

Selon certains notables originaires de Ndiébène et domiciliés actuellement à Pilote-Barre, l'histoire de ce village est liée à celle du Gandiolois. Demba Sarr Dièye et Daour Sène Diop, pêcheurs âgés de plus de 70 ans, précisent que le Gandiolois est une région qui se trouve à l'extrémité nord de la zone des Niayes. C'est une ancienne province du Cayor,

qui compte aujourd'hui 30 villages. C'est une grande zone qui longe la partie gauche du fleuve, en aval de Saint-Louis, et regroupe plusieurs villages, dont Tassinère, Ricotte, Mboumbye, Ndiébène, Pilote, Darou Salam, Mouit, Tougue, Keur Barka, etc. Les populations, appelées en wolof « Gandiol-Gandiolo », y vivent, aujourd'hui, essentiellement de la

pêche, de la récolte du sel marin et de l'agriculture. Les noms de famille les plus courants qu'on retrouve chez les « Gandiol-Gandiolo » sont Dièye, Wade, Ndiaye, Diop, Lô, etc. Le Gandiol a accueilli la première école rurale de l'Afrique de l'Ouest, implantée d'abord dans le village de Mouit, ensuite transférée à Tassinère.

Au cœur des archives du Soleil DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS

La caissière détourne 8 millions de FCfa et accuse le charlatan

Le désir de se faire épouser par son fiancé a coûté à Seynabou Diop cinq ans de liberté. Le charlatan à qui elle avait confié sa destinée a profité de sa naïveté pour l'aider à concrétiser son rêve. Il l'a « envoûtée » et obligée à puiser plus de 8 millions de FCfa dans les caisses de son entreprise.

Tout au long du procès, l'ombre d'un mort, celle du marabout charlatan Makhame Diawara, a plané sur le prétoire. Sa victime, elle, Sey-

nabou Diop était bien vivante et présente à la barre du tribunal pour détournement de denier public. Pour satisfaire l'appétit insatiable

d'un charlatan qui avait très vite compris qu'elle était une victime de choix, elle avait détourné 8.391.954 FCfa.

Tout est parti de la maladie de sa mère. Cette dernière avait fait le tour du Sénégal pour se soigner, sans succès. Elle avait fini par rencontrer le charlatan Makhame Diawara. Quelques semaines plus tard, elle eut un léger mieux et depuis, elle ne jurait plus que pour ce marabout installé au quartier Diokoul, à Rufisque. Elle était loin de se douter que le marabout en question, grâce à ses rabatteurs, savait tout sur elle. Il savait surtout qu'elle avait une fille qui tenait la caisse de la Sones. Un jour, alors qu'elle était venue pour ses soins habituels, Makhame Diawara apprit à sa malade qu'un grave danger menaçait cette dernière et qu'elle devait la lui amener rapidement si elle ne voulait pas la perdre. Et voilà la mère et la fille devant le marabout qui répéta les révélations que les djinns lui avaient faites. Seynabou Diop voulait un mari et tout son drame était de vivre dans une société où le mariage restait la condition d'une certaine reconnaissance. Le charlatan réclamait la somme de 25.000 FCfa. Seynabou l'avait à la maison ; elle la lui apporta le lendemain. Pendant sept jours, le marabout fit prendre à la

jeune femme des bains d'eau bénite accompagnés d'offrandes dont elle s'acquittait de bonne grâce. Mais Seynabou avait un problème. Ses fiançailles s'éternisaient et l'élu de son cœur ne semblait pas pressé de faire le grand saut. Elle s'en ouvrit au marabout qui lui réclama un bœuf et la somme de 400.000 FCfa. Il lui fallait vaille que vaille trouver cet argent. Mais où ? Elle pensa alors à la caisse qu'elle tenait. Et pendant sept mois, elle a détourné l'argent au seul profit du charlatan.

À la barre, on avait l'impression que malgré les trois ans de détention préventive, elle n'avait pas tout à fait conscience de la gravité de la situation. Elle est persuadée d'avoir été envoûtée par le charlatan. « Depuis qu'il m'a donné une chainette à porter, je ne savais plus ce que je faisais et lui obéissais en tout. Je n'ai eu de paix que lorsque j'ai enlevé la chainette. Alors j'ai pris conscience de tout et suis allée porter plainte contre lui, d'autant qu'un contrôle venait de découvrir un manquant dans ma caisse... », a-t-elle expliqué.

La fin du « charme » a coïncidé avec la découverte du manquant à la caisse. Quand elle est retournée voir le marabout, ce dernier s'était empressé de la rassurer en lui disant qu'il ne lui arriverait rien. Pour

preuve, elle n'avait pas encore été licenciée de son travail. Il en profitera pour encore lui soutirer de l'argent. Au bout du compte, tous les deux seront arrêtés. Makhame Diawara décèdera en prison lors de sa détention préventive.

Le procureur de la République, François Diouf, est persuadé que Seynabou Diop est victime de Makhame Diawara. Et c'est la mort dans l'âme qu'il a dû requérir 5 ans d'emprisonnement ferme contre elle. Me Issa Diop, conseil de l'accusée, est convaincu qu'il n'y a pas d'intention frauduleuse. Il a ainsi rappelé un arrêt de la Cour suprême en date de 1879 précisant qu'un simple manquant ne saurait constituer un détournement de deniers publics et qu'il fallait que l'intention frauduleuse du prévenu soit établie ; ce qui n'a pas été le cas de Seynabou Diop. Pour Me Diop, il ne fait le moindre doute que sa cliente a été littéralement « envoûtée ». C'est ce qui explique, selon lui, que cette employée modèle ait pu puiser dans la caisse de son agence pour enrichir un charlatan. À son avis, si elle avait l'intention de détourner l'argent à son profit, elle aurait acheté une maison, des bijoux.

Samba Oumar FALL
(Sources : Mass Diack,
« Le Soleil » du 16 janvier 1995)

Espace Santé

La méthode scientifique pour endormir un bébé qui pleure

De nombreux parents désespérés vont, peut-être, pouvoir enfin souffler. Une étude italo-japonaise propose, en effet, une procédure en deux étapes pour calmer et endormir un bébé qui pleure. Ces résultats, publiés dans la revue *Current Biology*, n'impliquent que des mères, mais sont valables pour tout autre familier du bébé.



Cinq minutes de portage en mouvement suivies de huit minutes de portage assis avant de déposer l'enfant dans son lit : c'est la formule apaisante que proposent des chercheurs du Centre Riken des sciences du cerveau au Japon et de l'Université de Trente en Italie pour endormir un bébé en pleurs. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs se sont servis de précédentes observations réalisées sur des mammifères altriciaux ou nidicoles, c'est-à-dire dont les petits naissent incapables de se déplacer et de se nourrir seuls (comme le chien, la souris, le singe, etc.). Chez ces animaux, ils décrivent un apaisement physiologique et comportemental lors du portage, phénomène qu'ils nomment « réponse au transport ».

Afin d'en tester les modalités chez l'humain, les chercheurs ont utilisé des caméras et des moniteurs de la fréquence cardiaque pour surveiller les réactions de 21 bébés âgés de 0 à 7 mois, accompagnés de leurs mères. Pour consoler son bébé en pleurs, quatre stratégies étaient testées par les mères : porter l'enfant en marchant, le porter assise, le pousser dans une poussette en mouvement ou un berceau à bascule ou le poser dans un lit immobile. Seul le mouvement, en particulier par

portage, a eu un effet apaisant sur les bébés et leur rythme cardiaque et dans les 30 premières secondes qui plus est. Des observations qui contredisent l'hypothèse générale selon laquelle le simple fait d'être tenu par la mère réduit la détresse du nourrisson. « Après 5 minutes de portage en marchant, 5 des 11 nourrissons (45 %) étaient endormis et aucun ne pleurait à la fin », constatent les scientifiques. Ils conseillent de marcher sur un passage plat et dégagé et à un rythme régulier, de préférence sans arrêts ou virages brusques, car la fréquence cardiaque des bébés augmentait lorsque les mères se tournaient ou cessaient de marcher.

Une fois le bébé endormi ou pas loin de l'être, le premier réflexe sera de poser le bébé dans son lit. C'est malheureusement qu'il est double, car le fait que la mère allonge les nourrissons endormis dans un berceau peut soit interrompre, soit approfondir le sommeil des nourrissons. C'est plus précisément au moment où le bébé se détache de sa mère que sa fréquence cardiaque augmente le plus, au point que 9 des 26 (35 %) nourrissons endormis se sont réveillés 20 secondes après avoir été couchés.

Sources : Sciences et Avenir



Tél : 33 839.50.50
Fax : 33 839.50.88
BP : 3006 DAKAR

HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : DRPCO n° 2022 - S - SAGF -001 /HPD émis le jeudi 30 juin 2022

Dénomination du marché : Souscription en deux (02) lots par marché de clientèle de Polices d'assurances à l'Hôpital Principal de Dakar

Nombre d'offres reçues : Cinq (05)

1. PREVOYANCE ASSURANCES, 26 Av. Jean JAURES x Peytavin. BP14 244- Tel : 33 889 52 52
2. ASKIA ASSURANCES, 40 rue Carnot, Angle Saint Michel Dakar / Sénégal - Tel : 33 889 40 41
3. SALAMA ASSURANCES, 67 boulevard de la république - BP : 21 022 Dakar / Sénégal - Tel : 33 849 48 00 / Fax : 33 822 94 46
4. CNART ASSURANCES, Rocardie Fann Bel Air, Rond-point SCOA - Tel : 33 831 06 06
5. AMSA ASSURANCES, 43 Avenue Hassan II BP : 225 DAKAR - Tél. 33 839 36 00

Nom attributaire provisoire et montant provisoirement retenu :

AMSA ASSURANCES :

- Lot 1 : Assurance Flotte Automobile, pour un montant de deux millions deux cent quatre mille deux cent dix-neufs (2 204 219) F CFA TTC ;
- Lot 2 : Assurance Responsabilité civile et Globale Dommage, pour un montant total de onze millions deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent neuf (11 289 309) F CFA TTC.

Délai d'exécution : Douze (12) mois à compter de date de notification du marché

La publication du présent avis est effectuée en application du décret 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics.

ESCROQUERIE

Un locataire poursuit sa bailleresse de 65 ans, pour 18 millions de FCfa

La plainte déposée par L. Fall, locataire d'un magasin à Keur Massar, contre sa bailleresse K. S. Bâ, fait état d'escroquerie pour un montant de 18 millions de FCfa. Mais au cours du procès qui s'est tenu, hier, devant le tribunal correctionnel de Pikine-Guédiawaye, la partie civile a reconnu avoir reçu de la mise en cause 12 millions de FCfa représentant le pas de porte (une sorte de caution, Ndlr).

La confiance régnait entre la dame K. S. Bâ et l'homme d'affaires L. Fall lorsque ce dernier lui a remis par tranches, 12 millions de FCfa en guise de pas de porte, sans témoin ni contrat de location. Le pas de porte est un versement d'une somme d'argent par le locataire au propriétaire d'un local commercial inoccupé, au début de la relation contractuelle, en contrepartie de la jouissance du fonds de commerce. C'est un supplément de loyer qui permet au bailleur de se prémunir contre des risques de voir les valeurs locatives du secteur croître

plus rapidement que le loyer, dont les hausses sont limitées, sur une période précise. En plus de ce montant, Fall devait verser 800.000 FCfa de loyer mensuel pour le magasin situé au rez-de-chaussée d'un immeuble R+3, sis à Keur Massar. Mais pendant trois mois, il n'a pas versé de loyer. La dame K. S. Bâ a récupéré ses clés. L. Fall qui a soutenu avoir dépensé 6 millions de FCfa pour réaménager le magasin en vue d'en faire une agence de microfinances, a déposé une plainte pour escroquerie et a réclamé 18 millions de FCfa. Avant le procès qui

s'est tenu, hier, devant la barre du tribunal correctionnel de Pikine-Guédiawaye, Mme Bâ a remboursé à Fall les 12 millions de FCfa destinés au pas de porte. Elle a estimé à la barre qu'elle ne lui doit pas les 6 millions de FCfa qu'il a investi pour rendre fonctionnelle son agence de microfinances. Me Famara Mané, conseil de Fall, n'est pas de cet avis. Ce qui est important, c'est que la prévenue a reconnu à l'enquête et devant la barre, que des travaux ont été effectués.

Avant de réclamer 6 millions de FCfa, la partie civile a demandé de disqualifier l'escroquerie en abus de confiance.

Le représentant du procureur a requis l'application de la loi pénale. Me Ousseynou Gaye n'y est pas allé de main morte avec la partie civile. Selon lui, cette dernière a



les yeux rivés sur les maisons aux façades commerciales.

Pour appâter sa cliente, il lui a proposé de réfectionner l'immeuble. Beaucoup de propriétaires sont tombés dans ce piège et ont fini par perdre leurs maisons. La dame K. S. Bâ n'est nullement

obligée de rembourser l'argent dépensé pour des travaux d'embellissement au profit exclusif de L. Fall, a estimé Me Gaye qui a demandé la relaxe pour sa cliente. Le délibéré a été fixé au 22 novembre 2022.

Hadja Diaw GAYE

POUR UNE FAUSSE ATTESTATION DU BAC

L'ancien militaire condamné à six mois avec sursis

Après avoir passé plus de cinq ans au sein des effectifs de l'armée, le jeune M. H. Diop a été rétrogradé et radié. Son erreur c'est d'avoir présenté une fausse attestation du Bac. Et il a été jugé, hier, devant le tribunal d'instance de Dakar.

Le jeune M. H. Diop a fait cinq ans et deux mois dans l'armée. À cause d'une fausse déclaration lors de son enrôlement dans les rangs de l'armée sénégalaise, le mis en cause, âgé de 27 ans, a été rétrogradé et radié, la mort dans l'âme. Avant d'être écarté des effectifs de l'armée, il a fait 110 jours de prison à titre de sanction disciplinaire. Après sa radiation, M. H. Diop a

fait face, hier, au juge du tribunal d'instance de Dakar pour faux et usage de faux dans un document administratif. En fait, le mis en cause avait déposé une fausse attestation de bac au moment de s'engager dans l'armée. À plusieurs reprises, la hiérarchie militaire lui avait réclamé son diplôme de Bac sans succès. Au bout de plusieurs relances, celle-

ci a été obligée de vérifier l'authenticité de l'attestation du Bac. L'enquête a révélé que l'attestation était fausse. Face au juge, M. H. Diop a reconnu les faits en indiquant que c'est son ami, un certain Moustapha sans autre précision, qui lui avait confectionné l'attestation. L'enquête n'a pas pu retrouver son présumé complice

qui serait décédé. Le ministère public a requis l'application de la loi. Pour le conseil de la défense, son client a assez été sanctionné, car il a été rétrogradé et envoyé en taule pendant 110 jours de prison. «Il a trébuché, il est tombé. Il n'a pas été très intelligent et a mis sa famille dans le désarroi. Ce n'est pas un délinquant comme les au-

tres», a avancé l'avocat. Ce dernier est d'avis que l'ancien militaire «a bien compris la leçon». Après délibéré, le tribunal a relaxé le prévenu pour le délit de faux. Par contre, il l'a déclaré coupable d'usage de faux dans un document administratif, et l'a condamné à six mois avec sursis.

Souleymane Diam SY

EXPLOITATION D'UN DÉBIT DE BOISSONS ALCOOLISÉES

C. Touré déféré devant le Procureur

La Sous-brigade de Gendarmerie de Coki a mis fin aux actes délictuels du jeune C. Touré. Exploitant un débit de boissons alcoolisées, sans autorisation, le mis en cause a été arrêté avec une importante quantité d'alcool et déféré au Parquet de Louga.

Placé en garde à vue depuis le 9 septembre dernier, C. Touré, poursuivi pour exploitation de débit de boissons alcoolisées, sans autorisation, a été déféré, lundi passé, au parquet de Louga. Le déferrement du mis en cause a été magnifié par les usagers du marché hebdomadaire de Thiamène (Département de Louga).

En effet, les va-et-vient des jeunes, toujours en état d'ébriété sur les lieux, perturbaient la quiétude des commerçants et vendeurs d'étals qui se sont plaints des nombreux cas de vols et d'agressions dont ils sont souvent victimes. Ne pouvant savoir d'où provenaient ces jeunes, des commerçants se sont ouverts aux gendarmes de la Sous-brigade de Coki. Ces derniers ont mis en place un dispositif de surveillance, le vendredi 9 septembre, coïncidant avec le jour du marché hebdomadaire. Un dispositif qui s'est révélé vite payant. Ayant repéré un jeune en état d'ivresse, les pandores ont suivi ses mouvements

jusqu'à son entrée dans une maison isolée non loin du marché. Sans hésiter, ils font irruption dans les lieux et tombent sur une dizaine de jeunes, en train de se saouler dans la cour de la maison. Interpellés, ces derniers balancent le nom de leur fournisseur qui a tenté, dans un premier temps, de nier les faits.

Mais il sera perdu par l'insistance des jeunes trouvés sur place et finit par avouer ses actes. La perquisition faite chez lui a permis de découvrir, dans la cuisine, 27 canettes de bière, 17 «Royal Deutsch», deux bouteilles de Whisky minutieusement cachées et la somme de 82.000 FCfa en billets de 500, 1.000 et 5.000 issus des recettes de vente. La marchandise tout comme l'argent saisi sont mis sous scellés. C. Touré a bénéficié d'une liberté provisoire et sera jugé en flagrant délit devant le tribunal de grande instance de Louga, le 21 septembre 2022.

Khalif Aboubacar WELE
(Correspondant)



Tél : 33 839.50.50
Fax : 33 839.50.88
BP : 3006 DAKAR

HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ ET RECTIFICATIF

AVIS « le soleil » n° 15592 du mercredi 18 mai 2022

Numéro du marché : 2022 - F - PHARM - 011 / HPD émis le 23/02/2022

Dénomination du marché : Fourniture en trois (03) lots par marché de clientèle de consommables pour la stérilisation, de produits diététiques infantiles et de fluides médicaux

Nombre d'offres reçues : huit (08)

1. GIE MESS OFFICE
2. E.C.S
3. AFSI
4. NESTLE
5. ATLAS MEDICAL
6. M.MH
7. AIR LIQUIDE
8. D.N.D

Attributaire provisoire et montant retenu du sous-lot 1 du lot 2

LOT		Nom et adresse de l'attributaire provisoire	Montant de l'offre retenue en FCFA HTHD
LOT 2 : Produits Diététiques Infantiles	Sous-lot 1 : Alimentation Normale	NESTLE, km 14, route de Rufisque Tél : 33 839 83 00	6 636 700

Délai de livraison : 45 jours au plus à compter de la notification du bon de commande.

La publication du présent avis est effectuée en application du décret 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics.

Collectivités territoriales

www.lesoleil.sn

KOAR

Petite commune, grandes ambitions

Koar est en passe de réaliser son pari : devenir la commune la plus développée du département de Goudiry.

TAMBACOUNDA - Il y a quelques années, la petite commune de Koar manquait pratiquement de tout. Pas de postes de santé. Zéro village électrifié. L'accès à l'eau difficile. Même pour étudier, les enfants de cette bourgade faisaient des dizaines de kilomètres. Aujourd'hui, la métamorphose est complète.

Les 24 villages de la commune ont tous des écoles. Exactement quatre forages ont été construits. Vingt villages raccordés au réseau électrique. Sans compter les kilomètres de pistes réalisées. « Beaucoup restent à faire, mais nous sommes véritablement sur la bonne voie. L'émergence est à portée de main », s'exclame le maire de Koar, Baganda Sakho, qui compte rester sur cette « bonne dynamique » pour, indique-t-il, mériter la confiance des populations. Un plan de développement communal a été élaboré. Tous les secteurs ont été bien pris en compte. « En bonne place, il y a la sécurité alimentaire, des infrastructures structurantes, la gouvernance, la sé-



Baganda Sakho, maire de la commune de Koar.

curité et les services socioéconomiques de base », explique Baganda Sakho qui ne trouve pas les termes justes pour saluer l'apport des émigrés dans la construction de la commune. « Koar n'est rien sans ses émigrés. Ils sont presque à la base de tout », déclare le maire, relevant précisément leur contribution à l'amélioration du niveau de vie de la commune. Ces émigrés se sont organisés en associations pour mieux appuyer la commune. Ainsi, l'Association des ressortissants de la communauté rurale de Koar, en France, est en train de jouer un rôle d'interface entre des partenaires et la municipalité. Des initiatives sont également prises pour favoriser l'autono-

mie des femmes et l'employabilité des jeunes. « Ce nouveau mandat est entièrement consacré aux femmes et aux jeunes. Il nous faudra trouver les moyens de les former et de les accompagner par des financements », souligne Baganda Sakho qui remercie vivement le chef de l'État Macky Sall qui, à travers l'Agetip, va construire l'hôtel de ville de Koar. « Le contrat a été signé. Et l'entrepreneur sélectionné. Koar aura bientôt un hôtel de ville moderne », se réjouit le maire qui réaffirme ses ambitions : faire de Koar la commune la plus prospère du département de Goudiry

Pape Demba SIDIBE
(Correspondant)

CONVENTIONS DE FINANCEMENT DE PROJETS Dangote débloque 200 millions de FCfa pour quatre communes

Le Groupe Dangote a dégagé, dimanche, une enveloppe de 200 millions de FCfa pour appuyer quatre (4) communes de Thiès impactées par son exploitation. C'est dans la Responsabilité sociale d'entreprise (Rse) de cette cimenterie implantée dans la région.

La signature des conventions de financement de projets entre le Directeur général du Groupe Dangote et les maires de Pout, Diass, Keur Moussa et Mont-Rolland, a été faite, dimanche, à Thiès. Résultat d'un « partenariat fécond » entre le partenaire industriel et les communautés riveraines. Les projets, dont l'exécution est d'ici à 2023, touchent les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et du sport. Il s'agit, dans la commune de Keur Moussa, de la construction d'un collège à Khinine, de la rénovation du stade municipal de Soune-Sérère, pour une enveloppe de 70 millions de FCfa. Quant à Pout, elle va pouvoir, avec les 60 millions de FCfa octroyés, mener les travaux d'assainissement de la gare routière, ainsi que les travaux d'assainissement et d'extension du marché central. L'enveloppe de 40 millions de FCfa dérogée pour la commune de Diass va lui permettre de construire deux salles de classe au lycée et deux autres à l'école primaire de Tchicky.

À Mont-Rolland, la convention de financement porte sur la finition de la construction d'un forage d'un coût global de 50 millions de FCfa. Dans son intervention, le maire de Mont-Rolland, Yves Lamine Ciss, a fait savoir que « ce sont les com-

munes, elles-mêmes, regroupées dans un comité de pilotage, qui ont décidé des secteurs dans lesquels elles souhaiteraient être appuyées par le Groupe Dangote. Aussi, a-t-il, au nom des communautés, lancé un appel à l'État pour qu'il vienne en aide à l'entreprise afin de « sauvegarder les emplois et continuer à faire bénéficier les localités impactées par son action de Rse ». Yves Lamine Ciss s'est prononcé après que le Directeur général, Ousmane Mbaye, a fini de faire savoir que « Dangote a arrêté sa production depuis le mois de juin, suite à la flambée des cours mondiaux du charbon qui fait fonctionner ses machines et dont la Russie est le principal fournisseur ». Selon lui, le conflit russo-ukrainien a rendu difficile l'importation du charbon russe, entraînant son renchérissement. « Face au blocage, par un arrêté ministériel, des prix du ciment depuis 2019, l'entreprise a cessé toute production depuis juin pour ne pas travailler à perte », a expliqué Ousmane Mbaye qui a appelé les autorités à « trouver une solution à ce problème ». Selon lui, l'État est même en train de « perdre de l'argent », car l'arrêt de production est synonyme d'absence de vente et de taxes.

Cheikh Aliou AMATH
(Correspondant)

COMMUNE DE YOFF

Les conseillers municipaux à l'école du budget participatif

En collaboration avec Enda Ecopop, la commune de Yoff a organisé, le weekend dernier, un atelier de formation à l'intention de ses conseillers municipaux. Axé sur le thème : « Rôles et responsabilités des élus municipaux dans le cadre général de la décentralisation et du budget participatif », cette rencontre de trois jours, tenue à Saly, a permis aux élus municipaux de mieux prendre connaissance de leurs rôles et responsabilités pour une gestion efficace et efficiente de la commune. Le maire, Seydina Issa Laye Sambe, avait fait le déplacement. Ainsi que des étudiants et d'autres organisations de jeunes et de femmes. L'atelier a aussi été une occasion d'entretenir les conseillers sur le budget participatif, ses concepts, principes et approches de mise en œuvre. À ce titre, Bachir Kanouté, Directeur exécutif d'Enda Ecopop, a expliqué le dispositif Ytax de collecte des taxes municipales.



Seydina Issa Laye Sambe, maire de Yoff. Selon lui, un tel outil permettra d'éviter l'évasion fiscale afin de booster le budget de la commune. Au sortir de ce séminaire, les conseillers et l'administration municipale sont bien informés des enjeux de développement. Pour rappel, cette rencontre constitue le premier acte du processus de mise en œuvre du partenariat qui lie la Commune de Yoff et l'organisation Enda Ecopop.

M. NDONG



Tél : 33 839.50.50
Fax : 33 839.50.88
BP : 3006 DAKAR

HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : AO n° 2022 - F - REST - 047 / HPD émis le 30 Juin 2022

Dénomination du marché : Fourniture en un lot unique par marché de clientèle de poulets de chairs frais à l'Hôpital Principal de Dakar

Nombre d'offres reçues : Deux (02)

1. SEDIMA ABATTOIRS, Rufisque-Ouest, autoroute à péage sortie 9,
Tel : 33 839 80 00

2. ECOREL, 284, Sicap Amitié 2, rue 10 x C, Tel : 30 100 10 45

Attributaire provisoire et montant provisoirement retenu :

Le candidat **SEDIMA ABATTOIRS**, Rufisque-Ouest, autoroute à péage sortie 9 pour un montant de **soixante-seize millions cinq cent soixante mille (76 560 000) FCFA HTVA**.

Délai d'exécution : 48 h au plus après réception du bon de commande

La publication du présent avis est effectuée en application du décret 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics.

NOUVEL ALBUM « NAÏSSAN »

Les mélodies «intimistes» de Felwine Sarr

Professeur d'université et écrivain, Felwine Sarr est aussi un brillant musicien. L'auteur-compositeur-interprète vient de sortir l'album « Naïssan », lequel, à travers une variété de langues, plonge dans la douceur du royaume d'enfance de l'artiste, avec des « titres intimistes », des « textes » et des « mélodies d'une grande puissance évocatrice ».

Felwine Sarr est un intellectuel au sens sartrien du terme, un artiste avec un essaim de sensibilités. Le natif de Niodior, dans le Saloum, n'est pas seulement un brillant écrivain ou un éminent professeur d'université, il est aussi un auteur-compositeur-interprète qui suit son petit bonhomme de chemin dans le milieu musical. L'agrégé d'économie vient de sortir « Naïssan » (printemps), un album qui lui permet de « renouer profondément avec son projet musical ». Écrivain et donc spécialiste de mots, cette production fait la part belle aussi à la poésie, avec sa nouvelle « formation musicale regroupant des compagnons avec qui il a l'esprit, l'amitié et la parenté en partage

». Avec « Naïssan », Felwine Sarr partage sa musique avec les mélomanes dans un style singulier. Et pour ce faire, il a profité d'une variété de langues pour toucher un public nombreux à travers les pays et continents. Des langues dont il sait parler et avec lesquelles l'économiste partage, aujourd'hui, sa vision du monde et sa sensibilité artistique. L'auteur du livre « Afrotopia » où il émet une « réflexion sur la manière dont l'Afrique doit se repositionner dans le monde, à partir d'un projet et d'une vision propres à ses spécificités », dessine, dans cette production, son projet musical. « Le répertoire est chanté en plusieurs langues (sérère, wolof, français et anglais) qu'il habite

chacune de manière singulière. L'album « Naïssan » est composé de 12 titres intimistes composés dans la pure tradition du songwriting.

Les textes et les mélodies sont d'une grande puissance évocatrice. S'y côtoient et fusionnent l'afrofolk, la chanson à texte et les accents reggae », explique la note de présentation de l'album. Elle ajoute que « les sels marins s'y mêlent aux rosées des mille collines et aux artères des bolognes et dans cet album résonnent ses langues de prédilection que sont les traces sensibles de la poésie et de la spiritualité ».

L'album « Naïssan » a été enregistré et mixé par Arnaud Malandain et mastering Studio Laboutik. Felwine s'est produit avec le groupe Daaray Samadhi, une « nouvelle formation musicale regroupant des amis ». Mais tout a commencé avec le groupe « Dolé » (force en wolof), il y a une quinzaine d'années. Celui-ci regrou-



paît des amis « étudiants formés en 1993 pour faire un reggae roots bien métissé ». Ce groupe « de musiques aux multiples influences, voit le jour au sein d'une résidence universitaire et est composé de musiciens sénégalais, camerounais, français, algériens, marocains et franco- Dji-

boutiens ». Felwine Sarr était le lead vocal de ce groupe, avec « Carl Marche à la trompette, Crazy H à la guitare, Christelle Ragu et Majnun aux chœurs, Alassane Diagne à la guitare basse, Abdelali Elbraie à la batterie, Fred Basset au saxo... »

Ibrahima BA

DÉCÈS D'UN MONUMENT

Jean-Luc Godard, le dynamiteur du cinéma



Le cinéaste franco-suisse, Jean-Luc Godard, père de la Nouvelle Vague, s'est éteint, mardi, à 91 ans. « Jean-Luc Godard est décédé paisiblement à son domicile, entouré de ses proches.

Il sera incinéré », a annoncé son épouse, la réalisatrice, Anne-Marie Miéville, dans un communiqué. « Aucune cérémonie officielle n'aura lieu », a-t-

elle précisé, pour celui qui fuyait les honneurs.

Le défunt a eu recours à l'assistance au suicide, a confirmé le conseiller de sa famille à l'Agence France-Presse (Afp). « M. Godard a eu recours à l'assistance légale en Suisse d'un départ volontaire suite à de « multiples pathologies invalidantes », selon les termes du rapport médical », a expliqué Pa-

trick Jeanneret, confirmant une information publiée par le journal Libération.

Agitateur de la Nouvelle Vague, Jean-Luc Godard a dynamité les codes du cinéma avec des films résolument novateurs, de « À bout de souffle » à « Sauve qui peut (la vie) » : le

cinéaste franco-suisse, Jean-Luc Godard, est mort, emportant, avec lui, un pan de l'histoire du 7e art. « Ce fut comme une apparition dans le cinéma français. Puis il en devint un maître (...). Nous perdons un trésor national, un regard de génie », a réagi le président Em-

manuel Macron, parmi la pluie d'hommages rendus à ce monument du cinéma. Perpétuel révolté, « JLG » comme on le surnommait vivait, depuis des années, en Suisse, à Rolle, au bord du lac Léman, fuyant le monde du 7e art.

AFP

Les Chinois saluent le célèbre réalisateur

Ce n'est pas « La Chinoise », sortie en 1967, et sa bande son pro-Mao, qui reviennent en premier dans la filmographie évoquée par les Chinois ayant tenu à lui rendre hommage, mais des films comme « À bout de souffle », « Vivre sa vie », « Pierrot le fou » ou encore « Le Mépris ».

Sur les réseaux sociaux, ce mardi 13 septembre, 24 millions de pages ont été vues au moment où son décès a été annoncé, 6.300 discussions sur le réseau Weibo. Ce n'est pas énorme, dans un pays qui compte plus d'un milliard de connectés, mais pendant plus de deux heures cet après-midi, le hashtag « #leccélèbreréalisateur JeanLucGodardstedécédé » s'est classé dans le top 3 des sujets les plus consultés.

Avec un hommage notamment

de Jia Zhangke, le cinéaste de « Still Life » et de « A Touch of Sin », qui reprend une phrase de Godard sur son compte Weibo. « Le cinéma, c'est la vérité 24 fois par seconde », disait Godard.

Le magazine « Caijin Comics », là aussi sur son compte Weibo, évoque la disparition de « l'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma ». « Ses films sont souvent considérés comme des défis et contrepoints à la cinématographie et au style narratif d'Hollywood », explique le journal Nanfang sur son compte Weibo.

« L'injection d'idées venues du mouvement social dans ses films a fait de lui un pionnier du cinéma », « c'était la dernière vague de la nouvelle vague française », « la lumière de ses films brillera à jamais », commentent les fans.

rji.fr



Tél : 33 839.50.50
Fax : 33 839.50.88
BP : 3006 DAKAR

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

DRPCO N° 2022 – F – SAGF- 049 / HPD

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » n°15451 du lundi 29 novembre 2021.

2. L'Hôpital Principal de Dakar dispose dans le cadre de son budget de fonctionnement 2022 de crédits afin de financer la fourniture en deux (02) lots par marché de clientèle de cadeaux de Noël au profit des enfants du personnel de l'Hôpital Principal de Dakar sous forme de bons d'achats :

- Lot 1 : CADEAUX MIXTES / 1 à 2 ans et 5 à 7 ans
 - o Sous lot 1 : Cadeaux Enfants Mixtes 1 à 2 ans
 - o Sous lot 2 : Cadeaux Enfants Mixte 5 à 7 ans
- Lot 2 : CADEAUX MIXTES 3 à 4 ans et 8 à 10 ans
 - o Sous lot 1 : Cadeaux Enfants Mixtes 3 à 4 ans
 - o Sous lot 2 : Cadeaux Enfants Mixtes 8 à 10 ans

Le marché sera conclu pour une durée de 12 mois, au titre de la gestion 2022 et renouvelable par avenant sans pouvoir dépasser trois ans.

3. L'Hôpital Principal de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture demandée.

4. La passation du Marché sera conduite par demande de renseignement et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hôpital Principal de Dakar, Téléphone : 33 839 50 50, Télécopie : 33 839 50 88, Site web : www.hpds.sn, email : cpmhpd@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Hôpital Principal de Dakar - Cellule de Passation des Marchés, tous les jours et heures ouvrables. Conformément à l'article 58-3 du Code

des marchés publics, un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

Fournir les états financiers des 3 derniers exercices (2019, 2020 et 2021) certifiés par un expert-comptable ou un cabinet agréé par l'ONECCA ou « organisme assimilé » pour les pays membres de l'UEMOA et justifiant d'une bonne assise financière du candidat.

Capacité technique et expérience :

- Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), au moins un (01) marché de nature similaire, justifié par une ou des attestations de service fait ou les copies des marchés exécutés avec PV de réception ;

- Disposer au Sénégal d'un magasin spécialisé dans la vente des jouets en son nom ou en location avec les justificatifs nécessaires (contrat de location).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Hôpital Principal de Dakar – Cellule des Marchés, contre un paiement en espèce non remboursable de 25 000 FCFA contre décharge. Le dossier est directement retiré par le candidat.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés le Mardi 04 octobre 2022 au plus tard à 10 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : Hôpital Principal de Dakar, 1 avenue Nelson Mandela Salle des Marchés le même jour à 10 heures 30 minutes.

Détente

Par Ambroise MENDY

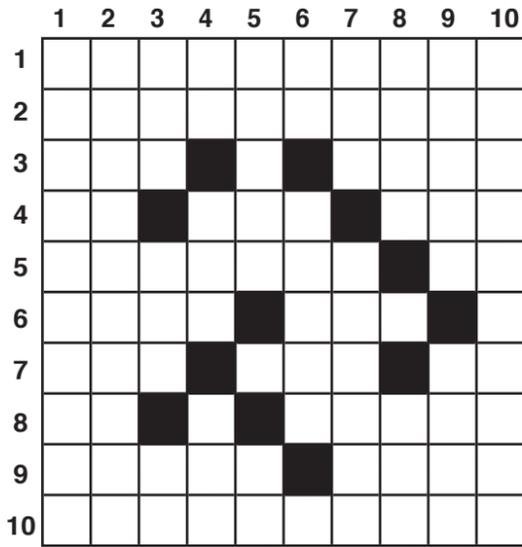
- MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 - FETE A SOUHAITER : LA STE. CROIX
- JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 - FETE A SOUHAITER : ST. ROLAND
- MERCREDI 17 SAFAR (DIGGI GAMOU) 1444 DE L'HEGIRE (CONACOC)
- JEUDI 18 SAFAR (DIGGI GAMOU - MAGAL TOUBA) 1444 DE L'HEGIRE (CONACOC)

www.lesoleil.sn

agenda dakarois

SAMU NATIONAL
15 15 - 33.869.82.52
S.U.M.A.
33 824 24 18
SUMA-MEDECI
33 864 05 61 - 33 824 60 30
S.O.S MEDECINS
33 889 15 15
HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 869 40 50
CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15
EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements
800.00.11.11 (appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE (appel gratuit)
81 800.10.12
SENELEC
Service Dépannage
33 867.66.66
TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1413
Service Clients : 1441
SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823.31.40
AIBD SA
Tel : 33 939 63 00
Port Autonome de Dakar
(24h/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45
HEURES DE PRIERES MUSULMANES
DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 2022
* Fadiar : 05 H 44
* Souba : 05 H 59
* Tisbar : 14 H 15
* Takoussan : 17 H 00
* Timis : 19 H 21
* Guéwé : 20 H 21
HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H-18H30
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
• Saint Joseph : 18H30

mots croisés



PROBLEME N° 13 258

HORIZONTALEMENT : 1 - Feu homme d'Etat sénégalais, il fut président du Conseil - 2 - D'un seul côté - 3 - Au bout de la pente - Se déplace dans l'eau - 4 - Deux romain - Pointe à la face - Ville du Nigeria - 5 - Danse hongroise formée d'une partie lente et d'une partie rapide - Piu - 6 - Ville allemande - Il porte un tutu - 7 - Entreprise de moins de 500 employés - Chez les beydanes - Demi gavroche - 8 - Singe paresseux - Panorama - 9 - Qui sert - Stimule - 10 - Qui ont de la sympathie pour les étrangers

VERTICALEMENT : 1 - Relatifs à l'administration d'une commune - 2 - Inspiré par la haine des Juifs - 3 - Elle est sous la croûte - Le dernier de la classe porte son bonnet - En vogue - 4 - Article de souk - Ancien parti africain - Ville du Pérou - 5 - Personnage biblique - Tranches de pêche - 6 - Queue de lérot - Nom propre masculin arabe signifiant « unique » - 7 - Autrement UFR - Un des sept de la semaine - 8 - Fleuve du Maroc - Passage difficile - 9 - Pied de vers - Tape dans la main - 10 - Hasardeux

SOLUTION DU PROBLEME N° 13 257

HORIZONTALEMENT : 1 - EGYPTIENNE - 2 - INSPECTEUR - 3 - NO - PAT - ETE - 4 - SUR - MES - RI - 5 - IS - L - RADIN - 6 - E - ESSEN - TT - 7 - DINDES - MIE - 8 - EST - M - REVU - 9 - LEAR - BUSES - 10 - NOTAIRESSSE
VERTICALEMENT : 1 - EINSIEDLN - 2 - GNOUS - ISEO - 3 - YS - R - ENTAT - 4 - PPP - LSD - RA - 5 - TEAM - SEM - I - 6 - ICTERES - BR - 7 - ET - SAN - RUE - 8 - NEE - D - MESS - 9 - NUTRITIVES - 10 - EREINTEUSE

mots en croix

Après avoir rempli la croix, vous obtiendrez horizontalement et verticalement six (6) mots de sept (7) lettres chacun.



SOLUTION MOTS EN CROIX N°470

HORIZONTALEMENT : PLATINE - FINESSE - ATELIER
VERTICALEMENT : FLANEUR - PATELIN - CUISINE

SOLUTION MOTS FLECHES N° 4835



mots fléchés

N° 4836

Qui sont du pouvoir	Rivière de Guyane	Epaissie-rions	Accord	Aigus	Plante
Concor-dances	Rivière de France	Ville de la Grèce	Petit toubib	Refouler	Couvrirai de neige
Fabrique-raient					
Destinée					
Site d'Iraq			Au sud d'Argos		
Monnaie d'Europe			Rivière d'Afrique	Bramer	
		Héros de Virgile		Commune de Suisse	
		Abstract		Tant	Partie du coeur
				Sans aspérités	
Cause	Jeune danseur	Sous-vêtement			Jeu chinois
		Pays			Chiffres romains
			Disposer des pierres		
			Fromage		
C'est aussi maman				Inviolable	
Freinait					Singe
					Coups au karaté
	Boisson anglaise			Désinence verbale	
	Impres-sionne				Condiment
		Dénigre			Rivière d'Asie
		Dans			
Pénible			Peut être bancaire		
Vaste étendue			Première dame		
				Ciselât	
				Virtuose	
Saison			Pour séparer le bon grain de l'ivraie		Grande école
Petits cloportes					
				Intente	

le soleil

Quotidien national édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP)
ISSN 0850-0703
Adresse :
Route du Service Géographique
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)
BP 92
Standard
Tél : 33 859.59.59
Directeur Général,
Directeur de la Publication
Yakham MBAYE
Secrétariat DG
Tél : 33 859.59.00
Directeur des Rédactions
Daouda MANE
Tél : 33 859 59 10
dmanesn@gmail.com
Directeur adjoint des Rédactions
Sidy DIOP
Tél : 33 859 59 41
sydiop@gmail.com
Rédacteur en chef
Malick CISS
Tél : 33 859 59 25
cissmalick@gmail.com
Rédacteur en chef adjoint
Samboulian KAMARA
Tél : 33 859 59 28
samboulian@gmail.com
Département commercial & Marketing
Tél : 33 859 - 59 09
33 859 - 59 - 44
Service commercial
Tél : 33 859 59 43
33 859 59 33
Abonnement :
33 859.59.33
Recouvrement :
33.823.89.83
Télécopie - Fax :
33 832.08.86 - 33 859.60.50
Impression :
LE SOLEIL
Internet :
http://www.lesoleil.sn
Email : lesoleil@lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF
http://www.mediaf.org

7 erreurs

• PAR SAMBA FALL
Email : samfal56@yahoo.fr
Tel : 77.641.48.63

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.



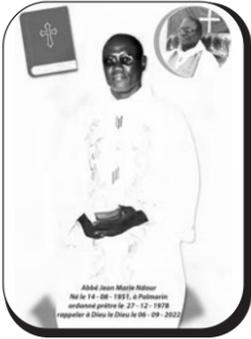
Solution du jeu N°3044 des 7 erreurs

1. Le nombre de gouttes de sueur de l'homme en kattan.
2. La taille du bonnet noir.
3. Le haut de la fumée de cigarette.
4. La taille du sac à dos du garçon à la casquette.
5. La longueur de la manche du tee-shirt de l'apprenti.
6. Le nombre d'étrous de la roue du car.
7. La longueur de l'écharpe de l'homme en kattan.

nécrologie

REMERCIEMENTS

L'Archidiocèse de Dakar
La famille des feus Alexandre Diégane NDOUR
et Sophie Ndew SARR
Les lignées Soos et Diani-Diani
du village de Palmarin
vous remercient de tout cœur pour le soutien
multiforme lors des obsèques de



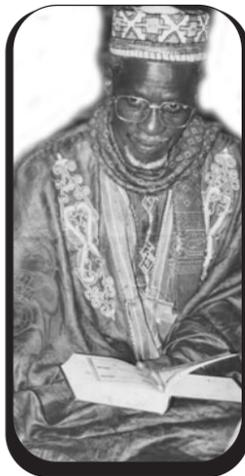
Abbé Jean Marie NDOUR

Rappel : Des messes de Requiem seront
célébrées le jeudi 15 septembre 2022, à 18h45,
en l'église Marie Immaculée des Parcelles
Assainies ; à la 18h00, en l'église Immaculée
Conception de Palmarin ; et à 07h00,
en l'église Saint François Xavier de Fadiouth

Requiescat in Pace !

(14 09 22)

SOUVENIR



**El Hadji Amadou
Soulyèye BA**

14 septembre 2006
14 septembre 2022
16 ans



**Adja Goumel
SAKHO**

02 octobre 2003
02 octobre 2022
19 ans

Vos enfants, petits-enfants, parents
et amis se souviennent de vous.

Reposez en paix Papa et Maman.

Fatiha + 11 Likhlass

(SPG)

Encore plus
proche de vous



La Société Sénégalaise de Presse et de Publications

le soleil

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de
ses deux nouvelles agences commerciales :

Agence commerciale «Le Soleil Thiong»

16 Rue Thiong x Moussé Diop Dakar
Résidence le Fromager, 1er Etage à gauche

Tél : 33 889 33 77

Agence commerciale «Le Soleil VDN»

Voie de Dégagement Nord (VDN) en face du Siège de la Sonatel

Tél : 33 823 89 83

Les activités de l'Agence Le Soleil Pompidou sont transférées
à la nouvelle agence commerciale «Le Soleil Thiong»

IN MEMORIAM

18 Septembre 2020 – 18 Septembre 2022

Souvenez vous dans vos prières
de notre très chère et regrettée



**Marie Madeleine DE MIRANDA
Epouse BA**

Endormie dans la Paix du Seigneur
le 18 septembre 2020

Pour le repos de son âme,
une messe sera célébrée
le Dimanche 18 Septembre 2022 à 18h30
en la paroisse des Martyrs de l'Ouganda

(14 09 22)

SOUVENIR

14 septembre 2001- 14 septembre 2022
21 ans déjà



Matar BARRO

Souvenez-vous de lui dans vos prières.

(14 09 22)

SERVICE COMMERCIAL Quotidien national

«Le Soleil»

33.859.59.33 - 33.859.59.43

Pour

bien

VENDRE

et bien

ACHETER,

faites

CONFIANCE

au

«Soleil»

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

LE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES

TEL : 221 33 859 23 60
Email: faseg@ucad.sn
B.P. 5683 Dakar-Fann

Le DOYEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

REFERENCE DU MARCHÉ : DRPCO N°F-FASEG-054/2022

DENOMINATION DU MARCHÉ : Acquisition de Matériels de bureau (lot1) et de
Mobilier bureau (lot2)

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 04

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE :

LOT1 : SENSYSYSTEMS, adresse : 129, Zone B Blvd Dial Diop,
info@sensysystems.com Tél : +221 33 824 94 44/77 657 93 75.

LOT2 : TECHNO OFFICE Sarl, adresse : 8 Rue Alfred Goux (Rez de Chaussée)
technooffice.17@gmail.com Tél : +221 33 842 66 24/77 653 55 27.

MONTANT DE L'OFFRE RETENUE PROVISOIREMENT :

Lot1 : 18 346 640 FCFA TTC

Lot2 : 8 566 800 FCFA TTC

Délai d'exécution : Quinze (15) jours à compter de la date de notification du
marché. La publication du présent avis est effectuée en application de l'article
84 alinéa 3, du décret 2014-1212- du 22 septembre 2014.

Professeur Chérif Sidy KANE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Secrétariat général du Gouvernement

Haute Autorité du WAQF

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Réalisation des études de marché et de faisabilité du projet Waqf immobilier Diamniadio

DP: No C_hawaqf_016

1. Cet appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le Journal « Le Soleil » du jeudi 30 décembre 2021 et s'adresse aux candidats ayant une expertise dans le domaine de l'étude ci-dessus indiquée.

2. La Haute Autorité du Waqf (HAW) a obtenu des crédits budgétaires et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements, au titre de la gestion 2022, du marché de prestations intellectuelles dans le cadre de la DP : N° C_hawaqf_016.

3. La HAW sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les services ci-après :

- une revue des tendances macroéconomiques actuelles et projetées, ainsi que celles du secteur de l'immobilier et de ses dynamiques ;
- une étude de marché concernant chacune des composantes du projet (résidentiel, bureau, hôtel et centre commercial) traitant l'offre et la demande actuelles et futures, l'état d'avancement des infrastructures du pôle et de l'émergence de la ville, les projets concurrents et ceux complémentaires ;

- une estimation du coût de chaque composante ;
- des schémas possibles de financement par Partenariat Public Privé (PPP) obéissant aux exigences de la finance islamique, ainsi que des indications d'intervenants potentiels (investisseurs, financiers, constructeurs, etc.) ;
- une étude de rentabilité économique et financière de chacune des composantes du projet ;
- une analyse synthétisée et globale du projet ;
- les indicateurs opérationnels projetés (taux d'occupation, niveaux de loyer envisagés, ratio des charges d'exploitation, ratios comptables, réserves capitales, taux d'endettement, etc.) ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale avec des mesures concrètes et réalistes pour éviter et minimiser les impacts négatifs liés à la construction et l'exploitation du projet ;
- une analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités, et Menaces (FFOM ou SWOT) de chaque composante et de l'ensemble, avec un accent sur les risques à l'exécution et à la viabilité du projet ;
- les recommandations du cabinet concernant la conception et l'implantation du pro-

jet, ainsi que la mitigation des risques dans son exécution.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus.

5. Les candidats intéressés devront répondre, preuves à l'appui, aux critères de qualifications ci-dessous listés :

- ✓ Nature des activités du candidat et nombre d'années d'expérience (20 points),
- ✓ Qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues (40 points),
- ✓ Organisation technique et managériale du cabinet (20 points),
- ✓ Qualifications générales et nombre de personnels professionnels (20 points).

Ces informations devront être contenues dans un document d'une dizaine de pages [10 pages] environ. La note de qualification requise pour la sélection est au minimum 75 points.

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Une

liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la HAW. Les candidats présélectionnés seront invités à déposer leurs propositions techniques et financières. La méthode de qualification retenue et la sélection basée sur la qualité technique et le coût (SFQC).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, les jours ouvrables de 9 heures à 17 heures, à l'adresse ci-après : Haute Autorité du Waqf, 4^e étage Immeuble THIARGANE_Rond-Point OMVS Mermoz, Téléphone : 33 889 29 90 E-mail: courrier.haw@haw.gouv.sn .site web: www.haw.gouv.sn

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE) du Secrétariat général du Gouvernement (SGG), 5^{ème} étage de l'immeuble sis derrière BREDa abritant les locaux du Bureau d'Information Gouvernementale (BIG) au plus tard le mardi 04 octobre 2022 à 10 heures 30 mn précises.

Le Directeur général

PubliSoleil 14 SEPT. 2022 - BN

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

AAO N° 2022 – F – IB - 036/ HPD



Tel : 839 50 50
Fax : 33 839 50 88
B P : 3006 DAKAR

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » édition n°15451 du lundi 29 novembre 2021.

2. L'Hôpital Principal de Dakar dispose dans le cadre de son budget de fonctionnement 2022 de Crédits afin de financer la fourniture de **petits matériels médico-chirurgicaux par marché de clientèle** à l'Hôpital Principal de Dakar :

- **Lot 1 : fourniture de petits matériels de consultation**
 - sous lot 1 : fourniture de petits Matériels de consultation standard
 - sous lot 2 : fourniture de petits Matériels de consultation ORL
 - sous lot 3 : fourniture de vidéo endoscope souple Olympus complet
 - sous lot 4 : fourniture d'appareil ECG à double canaux
- **Lot 2 : fourniture de petits matériels de transport**
- **Lot 3 : fourniture de petits matériels pour bloc opératoire**
- **Lot 4 : fourniture de petits matériels de réanimation**
- **Lot 5 : fourniture de petits matériels de soins**
- **Lot 6 : fourniture de petits matériels d'imagerie médicale**
 - sous lot 1 : fourniture de petits Matériels de radiologie et d'exams spéciaux
 - sous lot 2 : fourniture de petits Matériels de radio protection
- **Lot 7 : fourniture de petits matériels chirurgie maxillo-faciale plastique**
- **Lot 8 : fourniture de petits matériels CEF**

3. L'Hôpital Principal de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures demandées.

4. La passation du Marché sera conduite par **Appel d'offres ouvert** tel que défini dans le Code des Marchés publics, et **ouvert à tous les candidats éligibles.**

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Médecin Général de de Brigade Mame Thierno DIENG, Médecin chef de l'Hôpital Principal de Dakar, Téléphone : 33 839 50 50 poste 5172 ou 5216, Site web : www.hpd.sn – prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Hôpital Principal de Dakar - Cellule des Marchés, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Conformément à l'article 58-3 du Code des marchés publics, un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Expérience** : Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins un (01) marché de nature similaire justifié par une ou des attestations de bonne exécution ou des PV de réception et copie du contrat ; l'attestation doit préciser l'autorité bénéficiaire, l'objet du marché, le montant et l'année du marché ;

- **Capacité financière** : Fournir les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices (2019, 2020 et 2021). Ces états financiers doivent être certifiés par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Ap-

pel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Cellule des Marchés, contre un paiement non remboursable de 25 000 FCFA en espèce à l'ordre de l'Hôpital Principal de Dakar contre décharge. Le dossier est directement retiré par le candidat.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés le Jeudi 13 octobre 2022 au plus tard à 10 heures 30 minutes.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés le même jour à 10 heures 30 minutes.**

9. Les offres devront comprendre une garantie de soumission pour le sous-lot 1 du lot 1, le lot 3 et lot 7 au moins égal :

- Lot 1: fourniture de petits matériels de consultation - sous lot 1 (fourniture de petits Matériels de consultation standard) : 194 750 F CFA
- Lot 3 (petits matériels pour bloc opératoire) : 650 000 F CFA
- Lot 7 (petits matériels chirurgie maxillo-faciale plastique) : 400 000 F CFA

La garantie de soumission devra demeurer valide **vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité des offres.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Football MATCHS AMICAUX ÉQUIPE NATIONALE

Aliou Cissé publie sa liste ce vendredi

Le sélectionneur national des « Lions », Aliou Cissé, tiendra une conférence de presse, vendredi matin prochain, pour la publication de la liste de joueurs convoqués en équipe nationale en direction des matchs amicaux contre la Bolivie, le 24 septembre, à Orléans (France), et contre l'Iran, le 27 septembre 2022, à Vienne (Autriche). Deux matchs importants qui vont permettre au sélectionneur de procéder à

des réglages au fil du temps, avant la phase finale du Mondial qatari. Le Sénégal, logé dans le groupe A, fera face au Qatar, à l'Équateur et aux Pays-Bas. Même si la Bolivie ne participe pas à la Coupe du monde, elle a beaucoup progressé, ces dernières années, dans le football sud-américain. Par contre, entre l'Iran et le Sénégal, ce sera un choc de mondialistes.

Cheikh Malick COLY



Bouna Sarr opéré du genou gauche et très incertain pour le Mondial

AFP - Bouna Sarr, champion d'Afrique en 2022, a été opéré avec succès du genou gauche, a annoncé, mardi, le Bayern Munich, et est très incertain pour la Coupe du monde au Qatar qui débute dans deux mois (20 novembre-18 décembre). « Bouna Sarr a été opéré, ce mardi, avec succès du

genou gauche et n'est donc pour le moment pas à disposition du Bayern Munich. En raison de problèmes récurrents au tendon rotulien, l'international sénégalais n'a pas encore disputé de match officiel cette saison », a expliqué le club bavarois dans un communiqué. Arrivé début octobre

2020 en Bavière, Bouna Sarr a joué 31 matches avec le Bayern, inscrivant un but et délivrant trois passes décisives. Avec le Sénégal, il a remporté la Coupe d'Afrique des nations en début d'année 2022, aux côtés de Sadio Mané, son nouveau coéquipier au Bayern depuis cet été.

Beach soccer CAN DE BEACH SOCCER

Le tirage au sort prévu vendredi prochain

Les huit Nations qualifiées pour la 5e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de beach soccer seront réparties en deux groupes de quatre à l'issue du tirage au sort prévu vendredi prochain à

Maputo (Mozambique). Il s'agit du Sénégal, champion en titre, de l'Égypte, de Madagascar, du Malawi, du Maroc, du Mozambique, du Nigeria et de l'Ouganda. La compétition se tiendra sur les

plages de la ville de Vilankulo. C'est au Nigeria que le Sénégal s'était installé pour la première fois sur la plus haute marche du podium, en 2016, et depuis lors, il y est resté.

C. M. COLY

EUROBASKET-2022

L'Allemagne fatale à la Grèce, l'Espagne encore en demie

AFP - L'Eurobasket fatal aux Mvp, après la Serbie de Nikola Jokic, la Grèce de Giannis Antetokounmpo est tombée, dès les quarts de finale de l'Eurobasket-2022, mardi à Berlin, éliminée par l'Allemagne (107-96) qui affrontera, vendredi, en demie, l'Espagne, tombeuse de la Finlande. Les 31 points collectionnés par le double Mvp NBA auparavant n'ont pas suffi aux Grecs, déjà menés 96-82 au moment de la deuxième faute antisportive du « Greek Freak », exclu dans les cinq dernières minutes. Dominés au rebond (32 contre 46), les Grecs ont offert beaucoup de deuxièmes chances aux Allemands, poussés à domicile par une salle comble de 14.000 spectateurs et surtout très en réussite à trois points (17/31, 55%). L'Allemagne, seulement domptée par la Slovénie de Luka Doncic en phase de groupes, atteint le dernier carré d'un Euro pour la première fois depuis 2005. La Nationalmannschaft s'était inclinée en finale malgré sa légende Dirk Nowitzki sur le parquet alors et en tribune mardi.

La Roja, en reconstruction après les retraites des frères Pau et Marc Gasol ainsi que de Sergio Rodríguez, a été portée par son pivot Willy Hernangomez (27 pts). Le joueur des Pelicans de la Nouvelle-Orléans a enregistré sa meilleure performance dans un grand tournoi avec sa sélection. Meilleur marqueur du match avec 28 points, le Finlandais Lauri Markkanen n'a pu empêcher l'élimination des siens, qui menaient de neuf points à la mi-temps (52-43).

France-Italie rejoue les grands contre les petits

AFP - Avec le tir à trois points comme arme principale, l'Italie compte pallier son déficit de taille mercredi (17h15) en quart de finale de l'Eurobasket contre la France, abonnée aux podiums internationaux au contraire des Azzurri qui courent après une médaille depuis 2004. Ce remake du quart de finale des JO de Tokyo enlevé par les Français (84-75) propose une opposition de styles comme de statuts. « On était favoris avant de les jouer et ça avait été excessivement difficile », se rappelle le sélectionneur français Vincent Collet. « Ça s'était joué dans les dernières minutes du match et le meilleur joueur côté français était Nicolas Batum. Il n'est pas là ».

Un avertissement supplémentaire si celui de dimanche n'a pas suffi, quand les tirs à trois points italiens ont fait tomber le géant Nikola Jokic et sa Serbie en huitièmes (94-86). Ni celui de samedi, quand les Bleus ont arraché par miracle une prolongation contre la Turquie grâce à deux lancers manqués par Cedi Osman à douze secondes de la fin du match avant d'obtenir leur billet pour les quarts.



REPUBLIQUE DU SENEGAL



COMMUNE DE IDA MOURIDE

SUR FINANCEMENT DU FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER AUTONOME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE DANS LA COMMUNE DE IDA MOURIDE

Délai : Quatre (04) mois.

N° T_C-IM_001

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal

2. La Commune de IDA MOURIDE, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds à travers le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer l'entretien du réseau routier non classé à sa charge et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux de construction d'un ouvrage hydraulique dans la commune de IDA MOURIDE.

3. La Commune de IDA MOURIDE, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de construction d'un ouvrage hydraulique dans la commune de IDA MOURIDE.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du décret n° 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant code des marchés publics du Sénégal.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du siège de la COMMUNE DE IDA MOURIDE

Tél : 77 651 11 49

Email : maridamouride@yahoo.fr

à compter du 14 septembre 2022 de 09 heures 00 mn à 12 heures 00 mn et de 15 heures 00 mn à 17 heures 00 mn.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
o Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années à compter de 2017, deux (02) marchés similaires ayant chacun une valeur minimale de Soixante Millions (60 000 000) de F CFA. Les Candidats devront fournir les attestations de travaux faits dûment signées par les bénéficiaires ou les procès verbaux signés en bonne et due forme.

Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen des travaux d'au moins de Cent soixante dix huit millions huit cent quarante mille huit cent (178 840 800)

Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits net de tous autres engagements contractuels d'au moins de Soixante-dix millions (70 000 000) CFA, délivrée par une banque agréée ;

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Monsieur le Maire de la Commune de IDA MOURIDE

RIDE sis à l'hôtel de ville de la Commune département de Koungeul – région de Kaffrine contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA, payable au niveau de la Perception municipale de IDA MOURIDE.

8. Les offres devront être soumises au niveau du Secrétariat de l'hôtel de la Commune de IDA MOURIDE sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 14 Octobre 2022 à 10 heures 00 mn précises (heure locale). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à la Salle de réunion de la Commune de IDA MOURIDE le 14 Octobre 2022 à partir de 10 heures 30 minute précises (heure locale).

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Deux Millions Cinq Cent (2 500 000) de F CFA qui restera valable 28 jours après l'expiration de la durée de validité des offres. La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de leur remise.

Le Maire de la Commune de IDA MOURIDE

►Football TOURNOI UFOA U17 (1ER-10 OCTOBRE)

Le Sénégal dans le groupe B avec le Mali et le Cap-Vert

Le tournoi de l'Union des Fédérations ouest-africaines (Ufoa) U17 se disputera du 1er au 10 octobre prochains à Nouakchott (Mauritanie). Le Sénégal affrontera, en phase de groupe, le Mali et le Cap-Vert.

L'équipe nationale U17 du Sénégal connaît, depuis avant-hier, ses adversaires dans le tournoi de l'Union des Fédérations ouest-africaines (Ufoa), prévu du 1er au 10 octobre à Nouakchott. Les « Lionceaux » sont logés dans la poule B en compagnie du Mali et du Cap-Vert. Après les « Lionceaux » U20, qui viennent d'être sacrés

champions de la sous-région, dimanche dernier, à Nouakchott, les protégés de Serigne Saliou Dia vont tenter de suivre les pas de leurs aînés dans ce même fief des Mourabitounes de la Mauritanie.

Le Sénégal, vainqueur de la dernière édition, avec Malick Daf, rééditera-t-il le même exploit cette fois-ci ? En tout cas,

les « Lionceaux » sont en regroupement depuis quelques semaines.

Dans la poule A, la Mauritanie, pays hôte de la compétition, fera face à la Sierra Leone et au Liberia. Les jeunes Mourabitounes devront ainsi se racher, pour au moins s'imposer à domicile, après avoir raté le coche du tournoi des U20. Le football mauritanien connaît, depuis quelque temps, une profonde mutation avec sa qualification à la Coupe d'Afrique des Nations seniors



au Cameroun. Au terme de la compétition, les deux équipes finalistes seront qualifiées pour

la prochaine Can 2023 qui se jouera en Algérie.

Cheikh Malick COLY

CONVOQUÉ EN ÉQUIPE NATIONALE DE MAURITANIE

Khadim Diaw rejoint les «Mourabitounes»

Le latéral droit du Horoya Ac, Khadim Diaw, a été convoqué en équipe nationale mauritanienne pour les matches amicaux de la fenêtre Fifa du mois de septembre. Formé à Génération Foot, le jeune joueur, qui a porté les couleurs du Sénégal dans les sélections U20 et A', a donc choisi d'évoluer chez les « Mourabitounes » du coach Amir Abdou.

Il rêvait d'arborer le maillot de l'équipe nationale du Sénégal, mais c'est finalement celle de la Mauritanie que Khadim Diaw, latéral gauche de Horoya Ac, formé à Génération Foot, aura sur son dos dans les prochains jours. En effet, après avoir survolé la Ligue 1 sénégalaise sous les couleurs grenats, avec à la clé des matches de haute facture, le joueur de 23 ans n'avait d'yeux que pour

le flanc gauche des « Lions ». Dans un entretien accordé, le 26 avril dernier, au quotidien national « Le Soleil », il avait clairement évoqué son envie de défendre les couleurs de son pays malgré les nombreuses sollicitations d'autres Nations dont il faisait l'objet. « Je pense tout naturellement à la sélection du Sénégal parce que c'est un honneur pour moi de représenter mon pays. Depuis tout

petit, je rêve de revêtir le maillot national. J'ai eu des propositions pour jouer pour la Guinée et d'autres pays d'Afrique, mais j'ai préféré les décliner et attendre le Sénégal », avait confié le jeune saint-louisien dans nos colonnes. Mais, ayant sans doute trop attendu une éventuelle convocation de la part du sélectionneur Aliou Cissé, Khadim Diaw a finalement décidé de s'engager avec les « Mourabitounes » de la Mauritanie. Une information livrée par la chaîne guinéenne Cis Médias qui précise également que cette convocation serait en vue des matches amicaux de la Mauritanie du mois de septembre.

Après donc avoir été international sénégalais dans les sélections U20 et A' (équipe nationale locale), le latéral gauche de Horoya Ac a choisi la Mauritanie au détriment de la Guinée qui le convoitait également. Si l'on suppose que ce choix a été mûrement réfléchi par le joueur et son camp, on s'interroge plutôt sur l'impact que pourrait avoir cette décision sur la suite de sa carrière dans le championnat guinéen, notamment au vu du fort intérêt que suscitait Khadim Diaw pour le Syli national.

Papa Alioune NDIAYE



LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern dompte le Barça de Lewandowski (2-0) et entrevoit déjà les 8es

AFP — Bousculé en première période, le Bayern Munich a finalement enchaîné une cinquième victoire consécutive contre Barcelone en Ligue des champions en l'emportant 2-0 à domicile mardi, lors de la 2e journée de phase de poules dans le groupe C. Au ralenti en Bundesliga avec trois matches nuls de suite, les Munichois continuent leur bon début de saison européen après leur succès sur le même score face à l'Inter en ouverture. Lucas Hernandez (50e) et Leroy Sané (54e) sont les buteurs côté allemand. Robert Lewandowski a manqué son retour en Bavière avec le Barça. Grâce à un premier succès probant sur la pelouse de l'Inter Milan (2-0) il y a six jours, voilà le Bayern avec six points, le maximum possible, avant une double confrontation face aux modestes Tchèques de Plzen après la trêve internationale, alors que l'Inter et le Barça, tous deux avec trois points, s'affronteront à deux reprises. Ce revers des joueurs de Xavi va obliger le Barça à batailler face à l'Inter après la trêve internationale, pour éviter la désillusion de la saison passée et une élimination avant même les 8es de finale de la compétition reine du foot européen.

Marseille s'incline à domicile face à Francfort (1-0)

AFP — L'Olympique de Marseille s'est incliné à domicile mardi face à l'Eintracht Francfort (1-0) lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions. Marseille s'est heurté à une équipe allemande bien organisée en défense et qui a concrétisé sa seule occasion franche du premier acte par Jesper Lindström à la 43e. L'Om, dernier de son groupe avec 0 point, recevra le 4 octobre le Sporting Portugal, premier du groupe avec 6 points.

Liverpool l'emporte sur le fil contre l'Ajax Amsterdam (2-1)

AFP — Liverpool a battu l'Ajax Amsterdam (2-1) grâce à un but de Joël Matip dans les derniers instants du match, mardi lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions. Les Reds se dirigeaient vers un nouveau résultat décevant, une semaine après l'humiliation subie à Naples (4-1), avant que le défenseur central ne marque sur corner (89e), donnant de l'air à son équipe, en difficulté en ce début de saison. Avant cela, Mohamed Salah avait ouvert le score (17e) pour Liverpool, puis Mohammed Kudus lui avait répondu (27e).

Les résultats

Groupe A

Liverpool (Eng) – Ajax Amsterdam (Ned) 2 – 1

Mercredi 14 septembre

(21 h) Glasgow Rangers (Sco) – Naples (Ita) (initialement prévu mardi, ce match a été reporté de 24 heures à la suite du décès de la reine Elizabeth II)

Groupe B

Bayer Leverkusen (Ger) – Atlético Madrid (Esp) 2 – 0

Porto (Por) – Club Bruges (Bel) 0 – 4

Groupe C

Bayern Munich (Ger) – FC Barcelone (Es) 2 – 0

Viktoria Plzen (Cze) – Inter Milan (Ita) 0 – 2

Groupe D

Marseille (Fra) – Eintracht Francfort (Ger) 0 – 1

Sporting Portugal (POR) – Tottenham (Eng) 2 – 0

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de dépollution de la Baie de Hann déclaré d'utilité publique par le décret n° 2012-230 du 1er février 2012, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a engagé en relation avec la Direction des Domaines, le recensement de tous les titulaires de droits sur l'assiette foncière du projet et en vue de la conciliation avec ces personnes et le versement des indemnités d'expropriation.

Ainsi, l'ONAS en collaboration avec la Direction Domaines, invite le, représentant de « SCI- BASS et fils » titulaire du Titre Foncier n° 12.202./DP situé à MBao Peulh à se rapprocher soit de

- la Direction Générale de l'ONAS, sise Cité TP SOM N 4 HANN, Téléphone : (221) 33 859 35 35, E-mail : onas@onas.sn.

Ou à se présenter à

- la Direction des Domaines sise à la rue Thiong à Dakar, en face de la Gendarmerie de Thiong Contact monsieur Ibrahima DIOUF 77 732 45 75.

« L'assainissement pour un meilleur cadre de vie ».